

LE MEILLEUR TEAM POUR MAINTENIR LE BON CAP

- Pour PC-7 Team: ses pilotes!
- Pour Nam: ses fidèles abonnés, annonceurs et collaborateurs!

MERCI À TOUS!



Vendredi 17 octobre 2014 à Yverdon-les-Bains
**PROGRAMME DE LA MANIFESTATION
ET BULLETIN D'INSCRIPTION**



Le marketing direct...
... tout en un !

Conseil stratégique & analyse
Micro-marketing
Circuits sélectifs & cross-marketing
Marketing-digital
Optimisation & exploitation de réseaux
Enrichissement des bases de données
Impression & publipostage
Conditionnement & assemblage

bva
Marketing Direct

DAR Marketing Direct SA
Ch. de Moudon 21
1000 Lausanne
Tél. 021 732 26 46
Fax 021 732 26 44

MDM Marketing Direct SA
Route des Moudons 2
1017 Moudon
Tél. 021 732 26 46
Fax 021 732 26 44

YAI PO 大埔酒樓

Restaurant Chinois
Haute gastronomie chinoise
Vente à l'emporter
Fermé le lundi

Rte d'Echallens 10
1037 ETAGNIÈRES

Tél. 021 732 26 46
Fax 021 732 26 44



IP

Vous avez des problèmes de robinets et vannes bouchés, eau colorée, perte de puissance et de pression, corrosion de vos tuyaux.
Nous avons la solution pour vous.

Depuis plus de 25 ans, la société INTER PROTECTION SA met à votre disposition son système d'assainissement des conduites. Notre système «cec-system» est breveté en Europe et en Amérique du Nord. Notre savoir-faire et notre longue expérience assurent une garantie de 15 ans à vos travaux.

cec-system™ **cec-coating**

Pour plus d'information : www.interprotection.ch

Appelez dès maintenant :

Cugy +41 (0)21 731 17 21
Genève +41 (0)22 735 42 72
Berne +41 (0)31 333 04 34



Compétent • efficace • polyvalent

Votre partenaire

fidexaudit

- Domaine comptable
- Conseil d'entreprise
- Fiscalité
- Succession
- Conseil juridique
- Révision

Fidexaudit SA
Chemin de Mornex 2
Case postale 598
CH - 1001 Lausanne
Tél. +41 21 331 02 02
Fax +41 21 311 55 85
info@fidexaudit.ch
www.fidexaudit.ch

FIDUCIAIRE | SUISSE CHAMBRE FIDUCIAIRE Membre indépendant de EuraAuditInternational



artgraphic | cavin sa

PANTONE® VERT TENDRE

LES COULEURS DE LA VIE...

www.imprimeriecavin.ch

1^{re} imprimerie suisse à avoir obtenu la marque Imprim'Vert
Certifiée FSC depuis 2007

Sommaire

Photo de première

Le succès était au rendez-vous à Air-14. Nous reviendrons dans la prochaine édition sur ces belles journées.

Information militaire 4

Par le Lt-col Jean-Jaques Herren, ancien chef SIT de la div camp 2.

Souvenirs, souvenirs 5

Par Aldo Vela, ancien responsable du Service d'information du DMF.

Publicité 6

Contrat d'annonces, tarifs, formats et conditions.

Association de la revue 7

Interview du président, le Lt-col Paul-Arthur Treyvaud.

ER inf 3 8

A Chamblon, avec les recrues.

Rég ter 1 10

Avec le divisionnaire Roland Favre.

Historique de Nam 12

De 1965 à aujourd'hui.

Politique de sécurité 20

Avec l'ancien Conseiller d'Etat et Conseiller national François Jeanneret.

Les femmes dans l'armée 22

Avec la br Germaine Seewer, chef du personnel de l'armée, Marie-Madeleine Greub et la cap Pierrette Roulet-Grin.

Réflexions militaires 25

Avec le div Heinz Aschmann, ancien chef de la conduite de l'instruction.

Opinion 27

Avec Patrick Fischer, soldat, producteur et présentateur de l'émission TTC sur RTS.

Souvenir 30

Avec le Cdt de Corps Jean Abt.

ASSO 32

Collaboration intense avec **Nam** et assemblée 2014 à Reconvilier.

Presenza ticinese 34

Semper fidelis alla rivista **Nam**.

La reproduction partielle ou complète des articles est autorisée avec la mention: Extrait du mensuel «Notre armée de milice», Yverdon. (exemplaires justificatifs désirés.)

Tirage contrôlé FRP: 4000 exemplaires adressés personnellement.

Tirage imprimé: 4700 exemplaires avec la propagande.



Member of the
European Military
Press Association
(EMPA)

Editorial du président de la Confédération Guerre et paix



Un quarantième anniversaire représente toujours un moment fort, teinté d'émotion et de fierté. En quatre décennies, le paysage médiatique s'est considérablement diversifié et modifié, tant au plan suisse que mondial, notamment sous l'impulsion pour ainsi dire irrésistible des nouvelles techniques de communication. Qu'un magazine tel que **Nam**, spécialisé dans le domaine de la défense et de la sécurité, maintienne ainsi le cap, souligne combien il répond aux attentes de son lectorat et témoigne de la qualité de son information.

Comme tous les vrais défis, celui-ci n'est pas facile à relever. Dans le domaine de la sécurité, le contexte européen et international a considérablement évolué. Les conditions qui prévalaient au sortir de la Deuxième guerre mondiale ne sont plus du tout les mêmes. Un journal, qu'il soit quotidien, hebdomadaire ou mensuel, est le reflet de son époque. C'est aussi un observateur attentif, qui doit amener une réflexion et ouvrir des perspectives. Ces quarante dernières années ont été celles d'une profonde mutation du continent européen. Après ce que l'on a appelé «les trente glorieuses» marquées par une croissance économique exceptionnelle de 1945 à 1975, l'Europe de l'après-guerre s'est transformée fondamentalement dans sa dimension politique.

En 1992, le Traité de Maastricht a jeté les bases d'une nouvelle union politique et économique: l'Union européenne (UE), aujourd'hui forte de 28 membres. La Suisse a choisi une autre voie mais tient compte de cette évolution. Non seulement l'UE représente son principal partenaire commercial, mais surtout elle en partage les valeurs essentielles. Son destin est étroitement lié à celui de ses voisins et de l'UE. A ce titre, il convient de rappeler que la création de la Communauté économique européenne (CEE) - approfondie et élargie en Union européenne - a pour objectif premier: la stabilité, la sécurité et la paix du continent européen.

Après la chute du mur de Berlin en 1989 et la disparition de l'URSS en 1991, une nouvelle ère s'est ouverte, avec ses chances et ses risques. Plus proche de nous, dans les années 2010, le «printemps arabe» a bouleversé la donne nord-africaine et, depuis 2013, la crise ukrainienne occupe le devant de la scène. C'est dans ce maelstrom intercontinental, qui menace à chaque instant d'anéantir le fragile équilibre sécuritaire de notre environnement, que la Suisse, îlot de stabilité et de prospérité, doit trouver sa place. De par sa tradition humanitaire et les circonstances favorables dont elle bénéficie, la Suisse est naturellement appelée à jouer un rôle actif et constructif dans la promotion de la paix. La gestion des conflits par la médiation et les bons offices permet d'augmenter notre sécurité commune.

La présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) que nous assumons cette année, offre à cet égard une occasion réelle de se mettre au service de la communauté internationale dans la résolution de conflits. C'est aussi, dans les circonstances actuelles, un véritable défi si l'on veut éviter que s'affaiblisse la sécurité européenne en tant que projet commun. Et c'est pour cela qu'il s'agit de renforcer la capacité d'action de l'organisation, en jetant des ponts entre l'est et l'ouest et en lui redonnant un rôle de pôle majeur de la coopération sécuritaire.

Ces quarante dernières années ont été marquées par une forte accélération des processus, une globalisation des échanges et un développement technologique inégalé. Elles ont aussi montré combien la sécurité et la paix peuvent être remises en question d'un instant à l'autre et ne sont, en réalité, jamais définitivement acquises. Il faut sans cesse y travailler, les promouvoir en se fondant sur le droit et le respect des valeurs. Merci à tous ceux qui, par leurs actions et leur engagement, contribuent à l'accomplissement de cette mission.

Didier Burkhalter
Président de la Confédération

Souvenirs, souvenirs

Le Sous-officier romand et le Service d'information du DMF

C'est avec une grande satisfaction et plein d'espérance que le Service d'information du DMF a appris en 1974 la création de la revue qui fête aujourd'hui son 40^e anniversaire.

C'est en premier lieu les romands de l'administration militaire et les commandants des Grandes unités romandes qui se sont sentis interpellés.

Le service d'information au niveau du Chef du Département comprenait alors que 4 personnes, dont un seul romand.

C'est ainsi que l'infatigable réd. Jean-Hugues Schulé m'a demandé de prendre la plume pour mentionner quelques souvenirs de la relation avec le DMF.

La rédaction a pu compter sur le service d'information pour lui fournir tous les communiqués, et en français! Les appels téléphoniques ne manquèrent jamais pour renseigner, donner adresses et statistiques, préciser des silences et des non-dits. Des revues militaires étran-

gères furent envoyées par dizaine à la rédaction.

Une nouveauté fut la présentation, dans les derniers numéros de l'année, de l'organigramme du DMF avec photos des chefs des Groupements et autres directeurs. L'organisation de l'armée, depuis l'Etat-major général, les Corps d'armée, divisions jusqu'aux brigades avec photos et années de naissance des commandants complétaient ce tableau unique dans les médias militaires.

Le service d'information fut, avec le cap Pierrette Roulet-Grin, les chevilles ouvrières pour de nouvelles pages régulières sur le Service complémentaire féminin (SCF). La cheffe du SCF, Andrée Weitzel (cheffe du SCF de 1953-1976. Décéda le 15 sept. 1984),

salua ce soutien bienvenu à sa mission.

Le service d'information put, grâce au Sous-officier romand, publier en français les discours du Chef du Département, le Conseiller fédéral Rudolf Gnägi. (chef du DMF de 1968-1979. Décéda le 20 avril 1985).

En ce temps là, des manœuvres, des défilés, des démonstrations et des expositions renseignaient le peuple suisse sur son armée, son armement et son niveau d'instruction. Le Sous-officier romand ne manquait jamais de s'y référer et la gratitude du service d'information lui était assurée.

M. J-H. Schulé attendait avec grand intérêt de pouvoir publier les programmes annuels d'armement et de construction militaires, toujours acceptés par une large majorité du Parlement fédéral.

Ainsi, dès le début de la parution du journal, les relations avec le service d'information de «l'ancien» Département militaire furent harmonieuses, efficaces et amicales. Que le rédacteur en chef en soit remercié aujourd'hui encore.



Major Aldo Vela (1972-1982)

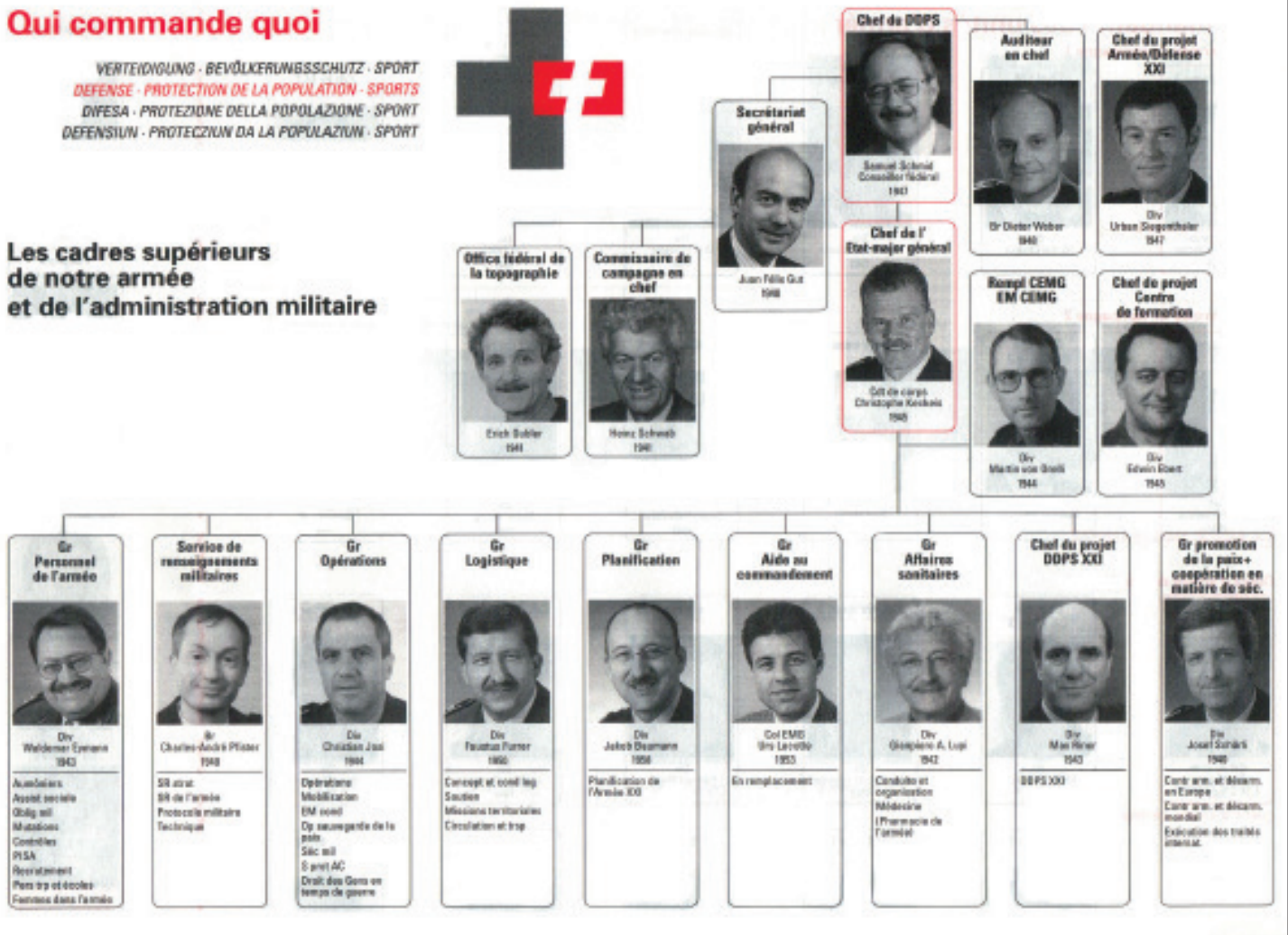
Nam, N° 1 - Janvier 2003

Qui commande quoi

VERTEIDIGUNG · BEVÖLKERUNGSSCHUTZ · SPORT
DEFENSE · PROTECTION DE LA POPULATION · SPORTS
DIFESA · PROTEZIONE DELLA POPOLAZIONE · SPORT
DEFENSIUN · PROTEZZIUN DA LA POPOLAZIUN · SPORT



Les cadres supérieurs de notre armée et de l'administration militaire





Magazine d'informations militaires
et Organe officiel des Associations et
sections de Suisse romande et du Tessin,
de l'Association suisse de sous-officiers

**Parution: 6 fois par an
avec quatre numéros doubles**

Administration-rédaction
Heures d'ouverture des bureaux
Lundi à vendredi: 9h - 12h + 14h - 17h
Tél. + fax 024 426 09 39

Journal «Notre Armée de milice»
Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

Tirage contrôlé: 4 000 exemplaires
Tirage imprimé: 4 700 exemplaires

E-mail: namjhs@bluemail.ch

Administrateur - Rédacteur en chef:
adj sof Jean-Hugues Schulé

Prix de vente
Prix du numéro: Fr. 5.-
Abonnement annuel: Fr. 44.- (y c. TVA 2,5%)

Compte de chèques postaux: 20-3969-9
IBAN: CH30 0900 0000 2000 3969 9
BIC: POFICHBEXXX
N° TVA: CHE 108.221.284

Réception des annonces:
Nam - Notre Armée de milice
Case postale 798
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. + fax 024 426 09 39

Tarif d'insertion:

1/1 page	190 x 258	1 x Fr. 1450.-
1/2 page	190 x 127	1 x Fr. 780.-
1/4 page	90 x 127	1 x Fr. 400.-
1/8 page	90 x 60	1 x Fr. 200.-
1/16 page	90 x 28	1 x Fr. 100.-
Page couleur		+ Fr. 450.-
Page quadrichromie		Fr. 2500.-
Publicité sous texte (réclame)		+ 25%
Emplacement prescrit		+ 20%

Rabais de répétition: 6 x 5% - 10 x 10%

Procédé d'impression: **Format:**
Offset, trame 80 lpcm, CTP 21 x 29,7 cm

Encarts: prix indicatifs
Veuillez demander une offre individuelle.

Impression:
Artgraphic Cavin SA
Route de Neuchâtel 37
1422 Grandson

Merci de communiquer vos changements d'adresse à:
namjhs@bluemail.ch
ou par courrier, la poste ne nous indiquant plus les changements d'adresses.

Adressage et expédition: BVA Lausanne
Les parutions de «Notre armée de milice»
Rédaction-administration:
Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

Parutions (6 numéros dont 4 doubles)	Délai de la remise des textes et annonces	
N° 1/2	30 janvier	20 décembre
N° 3	15 mars	15 février
N° 4/5	15 mai	15 avril
N° 6	15 juillet	15 juin
N° 7/8	15 septembre	15 août
N° 9/10	30 novembre	30 octobre

«Notre armée de milice»

Case postale 798
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. + fax 024 426 09 39
Mail: namjhs@bluemail.ch
N° TVA: CHE 108.221.284

Contrat d'annonces Manuscrit

Client: _____
Adresse: _____
Localité: _____
Grandeur: _____ Prix: _____
Nombre de fois: ____ (valable sur plusieurs années)
Parution: N° 1/2 - 3 - 4/5 - 6 - 7/8 - 9/10

Texte

Date: _____ Signature du client: _____

Les parutions de «Notre Armée de milice»		
Rédaction-administration: Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains 1		
Parutions (6 numéros dont 4 doubles)	Délai de la remise des textes et annonces	
N° 1/2	30 janvier	20 décembre
N° 3	15 mars	15 février
N° 4/5	15 mai	15 avril
N° 6	15 juillet	15 juin
N° 7/8	15 septembre	15 août
N° 9/10	30 novembre	30 octobre

Tirage: 5'000 dont 4'000 exemplaires adressés
personnellement

Tarif d'insertion:

1/1 page	190 x 258	1 x Fr. 1450.-
1/2 page	190 x 127	1 x Fr. 780.-
1/4 page	90 x 127	1 x Fr. 400.-
1/8 page	90 x 60	1 x Fr. 200.-
1/16 page	90 x 28	1 x Fr. 100.-
Page couleur		+ Fr. 450.-
Page quadrichromie		Fr. 2500.-
Publicité sous texte (réclame)		+25%
Emplacement prescrit		+20%

Rabais de répétition: 6 x 5% - 10 x 10%

Procédé d'impression: **Format:**
Offset, trame 80 lpcm, CTP 21 x 29,7 cm

Encarts: prix indicatifs
Veuillez demander une offre individuelle

Pour les grandes annonces:
fichiers fournis par l'annonceur

Tous aux urnes

Votation fédérale



Les Objets

- Initiative populaire du 21 septembre 2011 «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!»
- Initiative populaire du 23 mai 2012 «Pour une caisse publique d'assurance-maladie».

Interview du président de l'Association de la revue «**J'espère que le pays continuera dans la voie de l'ouverture**»

En 40 ans, que de changements, que de bouleversements sur la scène internationale et dans le monde des médias! Mais **Nam** est toujours là, au cœur de l'actualité militaire, informatif, instructif, combatif! Son président, M^e Paul-Arthur Treyvaud, jette un regard critique sur ces quatre décennies d'engagement au service de la défense et de la sécurité du pays; quatre décennies de combat qui ont fait de **Nam** un acteur reconnu, apprécié et estimé de la presse spécialisée. Interview.

Nam: En tant que membre du comité depuis 1980, lieutenant-colonel, président du journal depuis 1987 et président de l'Association de la revue depuis 1991, vous avez présidé à la destinée de **Nam**. Qu'est-ce qui vous a le plus marqué dans cette aventure, tant en ce qui concerne la revue que l'évolution de l'armée suisse?

Paul-Arthur Treyvaud: En ce qui concerne **Nam**, je dirais l'engagement et la compétence des époux Schulé. Sans eux, la revue aurait disparu depuis longtemps! Ils en sont l'âme et la colonne vertébrale. Et puis il y a naturellement aussi l'engagement des membres du comité, de l'association et de tous les collaborateurs.

Sur le plan militaire, je relèverais le passage de l'armée 61 à l'armée 95, puis de l'armée 95 à celle d'armée XXI. C'est une évolution extraordinaire! L'armée 61 était pour moi celle du divisionnaire Eugène Dénéreaz et du commandant de corps Olivier Pittet. Peut-être plus qu'actuellement, cette armée incarnait la farouche volonté de défense de la Suisse. Le rideau de fer n'était pas encore tombé et le spectre de la Deuxième Guerre mondiale hantait encore les esprits. L'armée 95 symbolisait, elle, une Suisse plus ouverte sur le monde; une Suisse qui considère que pour lutter en faveur de la paix il faut agir à l'endroit où sont les conflits, et que l'armée n'est qu'un élément de l'ensemble du système de défense. Cette évolution a conduit le Département fédéral des affaires étrangères à jouer un rôle déterminant dans la vision globale sécuritaire. Il a clairement son mot à dire. Les deux derniers Conseillers fédéraux en charge des affaires étrangères, Mme Micheline Calmy-Rey et M. Didier Burkhalter, sont particulièrement représentatifs de cette évolution.

La mission de **Nam**

Nam: Aujourd'hui, quelle doit être la mission de **Nam**? A-t-il encore sa place dans le paysage médiatique?

PAT: Absolument. Malgré tout le respect que l'on porte à la Suisse alémanique, la mission de **Nam** doit se concentrer sur la Suisse romande et le Tessin. Je constate que la Revue militaire suisse a un caractère plutôt élitiste. Il est par conséquent important de disposer également d'un magazine qui



soit plus proche du soldat. Les deux revues sont complémentaires.

Nam: Le développement d'un magazine spécialisé tel que **Nam** est étroitement lié à celui de l'armée et, de manière générale, aux questions de sécurité et de défense. Au cours des dernières années, il y a eu plusieurs votes sur les questions militaires, le dernier en date étant le refus de l'avion de combat suédois. Quelle est votre analyse de la situation? Quelles sont les perspectives d'évolution pour l'armée et pour **Nam**?

PAT: Vous avez raison, il y a eu plusieurs votations fédérales sur le thème de l'armée et notamment celle du 22 septembre 2013 sur l'obligation de servir. Ce fut un véritable plébiscite en faveur de notre système de milice. Quant au vote du 18 mai dernier, outre les problèmes de communication sur un dossier qui n'était pas abouti, il faut prendre

en compte que l'opinion publique évolue en fonction de la situation géopolitique. Elle a notamment le sentiment, à tort ou à raison, que depuis la chute du mur de Berlin, les missions de l'armée ne sont pas clairement définies. Reste que la majorité des consultations et des sondages soulignent clairement que la population est fondamentalement favorable à notre armée.

Dans ce contexte, **Nam** a tout à fait sa place, grâce à l'engagement de ses collaborateurs et notamment du sergent Francesco Di Franco. La revue répond à un besoin d'information comme à l'époque où elle était l'organe de communication de certaines grandes Unités de l'armée. Je prends un exemple concret: où le citoyen suisse peut-il trouver le tableau des chefs de l'armée? De fait, non seulement **Nam** apporte une information de qualité, fiable et souvent exclusive, mais il crée aussi un lien intergénérationnel. Nous avons d'ailleurs de fidèles abonnés depuis 1974.

La paix «froide»

Nam: Quel regard jetez-vous sur la situation géopolitique actuelle?

PAT: Qui eût pu imaginer, il y a quelques années, que des foyers de guerre ouverte éclateraient aux frontières de l'Europe? Qui eût pensé que le président Obama, prix Nobel de la paix, et la Commission européenne allaient être suffisamment désinvoltes pour amener l'OTAN à 300 kilomètres de Moscou? Et cela, alors même que le Pacte de Varsovie a été dissous. Ce faisant, ils ont renforcé le nationalisme russe et créé une situation de tension que certains journaux ont assez péroré comme qualifiée de «paix froide».

Nam: Pour conclure, quel message personnel aimeriez-vous adresser aux lecteurs de **Nam** et à tous ceux qui s'engagent pour notre armée de milice?

PAT: Je veux tout d'abord exprimer ma reconnaissance pour tout ce que l'armée apporte à la population, à la cohésion nationale et au bien-être de la Suisse. Et pour l'avenir, j'espère que le pays ne se repliera pas sur lui-même mais continuera dans la voie de l'ouverture.

José Bessard

Nam - NOTRE ARMÉE DE MILICE

Des lecteurs en Suisse romande, au Tessin, en Suisse alémanique et dans toutes les écoles militaires du pays!

Association de la revue «**Notre armée de milice**»

Case postale 798 - 1401 Yverdon-les-Bains - Tél. + Fax 024 426 09 39 - Courriel: namjhs@bluemail.ch

Président: Lt-colonel Paul-Arthur Treyvaud

Vice-président: adj sof Georges Bulloz

Secrétaire: cap Danielle Nicod

Caissier: four Jacques Levaillant

Administrateur: adj sof Jean-Hugues Schulé

Commission de rédaction: sgt Francesco Di Franco.

Membres: François Jeanneret, ancien conseiller national; sgt Eric Rapin; adj sof Germain

Beucler; Blaise Nussbaum et sgt Pierre

Messeiller.

Vérificateurs des comptes: ASSO, section de

Reconvilier et section d'Yverdon et envi-

rions.

L'accueil du commandant

Depuis septembre 2012, le colonel EMG Samuel Crettol commande l'ER inf 3. Dans cette unité, un autre dirigeant est le major EMG Sébastien Rouge; il fonctionne en tant que chef de planification. L'ER inf 3 fait partie intégrante de la Formation d'application de l'infanterie (FOAP inf) dont s'occupe le brigadier Lucas Caduff.



Le brigadier Lucas Caduff et le colonel EMG Samuel Crettol.

Le colonel EMG Samuel Crettol est toujours bien disposé à l'égard de la presse. Quand on le rencontre lors des cérémonies de promotions des sous-officiers, le commandant de l'ER inf 3 commente le numéro de **Nam** qui vient de paraître. Samuel Crettol exhorte ses hommes à réaliser pour eux-mêmes les trois valeurs qui sont celles des fantassins d'infanterie, «loyauté, fidélité volonté». Généralement,

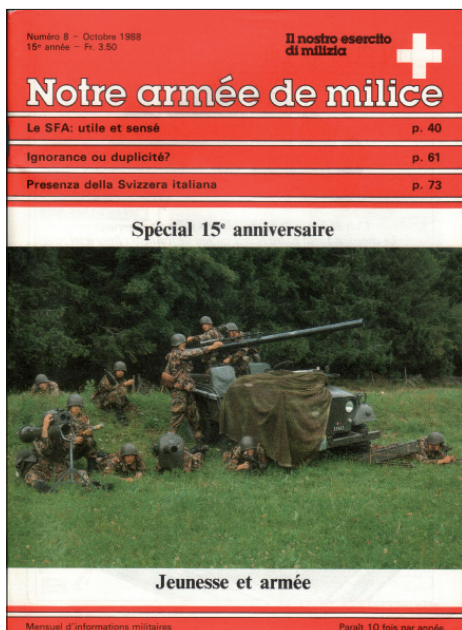
appelé sous les drapeaux, le jeune citoyen comprend le sens de l'Ecole de recrues. Dès lors, le soldat accepte la discipline: elle est nécessaire à l'accomplissement d'un service rendu à la communauté. Dans le même ordre d'idées, on comprend que le général Guisan soit parfois cité, lors des cérémonies de promotions de l'ER inf 3: «Aimer son pays est bien, le servir est encore mieux».



Le major EMG Sébastien Rouge.

Principal collaborateur du colonel EMG Samuel Crettol, le major EMG Sébastien Rouge considère avec optimisme son avenir professionnel. Avant de débiter sa carrière militaire, Sébastien Rouge obtenait, au terme d'un apprentissage, un certificat fédéral de capacité. Ensuite, l'intéressé achevait des études à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Les connaissances scientifiques et théoriques rejoignent et complètent les acquis pratiques. Malgré les changements structurels (réductions des effectifs, etc.), le major EMG Sébastien Rouge est persuadé que les militaires professionnels pourront toujours entreprendre des tâches captivantes et gratifiantes.

Le colonel EMG Crettol corrobore le propos du chef de la FOAP inf, le brigadier Caduff: «Chaque année, quelque 550 collaborateurs de la FOAP inf forment en moyenne 6000 soldats et 1000 cadres subalternes (sous-officiers, officiers). Pour l'avancement, nous disposons d'un important nombre de volontaires. Soyons fiers de la jeunesse d'aujourd'hui». P.R.



Nam a toujours suivi de près l'évolution des modes de recrutement et spécialement depuis 2003 avec une nouvelle formule audacieuse. En 1999 le grimper de perches existait encore... Pour le 15^e anniversaire de **Nam** un spécial Jeunesse et armée a été édité avec 80 pages en octobre 1988.

A l'occasion d'un 40^e anniversaire

Cinq jeunes s'expriment

Effectuant cette année l'école de recrues, des soldats apportent leurs points de vue quant à l'armée et à la presse militaire. Ces hommes travaillent dans le cadre de l'unité, désignée sous la forme abrégée ER inf 3. Mardi 1^{er} juillet, on pouvait les rencontrer aux abords de la caserne de Chamblon.

Le colonel EMG Samuel Crettol commande l'École de recrues de l'infanterie 3. Parmi les autres cadres de carrière, on peut citer le major EMG Sébastien Rouge, et l'adjudant sous-officier Daniel Schläppi.

Les jeunes gens se familiarisent avec un enseignement particulier: sept semaines consacrées à l'«instruction générale de base»; puis, six autres semaines dévolues à l'«instruction de base spécifique à la fonction»; enfin, une troisième phase, dite «instruction en formation». Durant cette dernière période, les soldats se rendent à Wallenstadt ou à Bure, «afin de pouvoir profiter au mieux des infrastructures».

Toutes origines confondues

Né le 10 juin 1993, le soldat Alan Dupasquier est affecté à l'emploi du lance-mines. Ceux qui utilisent l'engin en question œuvrent en tant que «pointeurs, chargeurs, pourvoyeurs de munition, spécialistes de la conduite du feu». Quand il sera revenu à la vie civile, Alan Dupasquier souhaite étudier l'architecture. En accomplissant son service militaire, ce canonier lance-mines discerne plusieurs aspects positifs. Notamment, il apprécie les découvertes de nouveaux camarades. Issus des zones rurales, urbaines, apprentis, étudiants, ces garçons sont différents mais unis, ils assument un travail commun, apprennent la solidarité, fraternisent, partagent des moments de convivialité lors des pauses, échangent des idées. De telles opportunités se retrouvent rarement en dehors de l'armée. Le soldat Dupasquier reconnaît le bien-fondé des journaux militaires et trouve judicieuse leur diffusion à l'intention de la troupe. Le 40^e anniversaire de **Nam** rencontre sûrement un écho positif chez la génération montante.

Né le 28 avril 1993, le soldat Peter Binder a reçu une formation de fantassin. Il est aussi chauffeur. Etudiant en économie politique, Peter Binder a appris «une forme de patience» sous les drapeaux: supporter ses égaux, obéir aux ordres des supérieurs, reconnaître la hiérarchie militaire... D'ores et déjà, le soldat Binder entrevoit «une bonne expérience humaine». Celle-ci est souvent évoquée dans les colonnes des périodiques spécialisés, adressés aux citoyens-soldats.

Né le 22 mars 1995, étudiant en sciences commerciales, le soldat Alexandre Paschoud ne regrette pas de quitter, pour un certain temps, le «cocon» que forme parfois la société civile. L'exercice corporel, la discipline, le renoncement à soi-même représentent autant d'éléments favorables pour l'individu qui cherche à se développer.

Armes et véhicules

Horloger, le soldat Alex Brantschen naquit le 19 juin 1994. Il apprend le combat anti-chars. «Certains exercices sont difficiles», avoue Alex Brantschen. «Mais, je ne regrette pas mon engagement militaire». Le soldat Brantschen dit son intérêt pour le «Panzerfaust». D'origine allemande, cette arme a été utilisée par les fantassins de l'armée suisse. Un rédacteur militaire écrit ceci: «L'arme antichar la plus commune est le lance-roquettes Panzerfaust. Conçu par la firme allemande Dynamit Nobel dans les années 1980 et adopté par plusieurs forces armées, dont la Bundeswehr et l'Esercito, le Panzerfaust 3 est le dernier développement d'une lignée d'armes (...) remontant à la Seconde Guerre mondiale. Acquis en 1990, le Panzerfaust a été amélioré par la charge creuse 95, produite par la Fabrique suisse de munition» (voir: revue Check-Point online, 2 juin 2001, article du capitaine Ludovic Monnerat).

Mécanicien, le soldat Steven Morand est né le 9 septembre 1992. Il prise l'entretien des véhicules à moteur (incorporés à l'ER inf 3, les hommes connaissent, par exemple, le char de grenadiers à roues de marque «Mowag Piranha»). Steven Morand relate les amitiés qui se tissent à l'armée. «Certains week-ends, je retrouve des camarades de chambrée», précise le soldat.



Le soldat Alexandre Paschoud.



Le soldat Peter Binder.



Le soldat Alex Brantschen.



Le soldat Steven Morand.



Le soldat Alan Dupasquier.

**Pour vos changements
d'adresse:**

Courriel: namjhs@bluemail.ch

La Suisse occidentale, terrain de la Région ter 1 **Là où il faut, quand il faut, avec ce qu'il faut!**

Les cantons romands et Berne sont le territoire militaire de la Région territoriale 1. A sa tête depuis novembre 2010, le divisionnaire Roland Favre présente ses troupes, aborde les questions d'ancrage dans la population, de motivation et de formation des hommes.



Divisionnaire Roland Favre: La Constitution fédérale et la Loi sur l'Armée et l'Administration militaire confient trois missions à notre Armée: la défense, l'appui aux autorités civiles et la promotion de la paix sur le plan international. La deuxième mission concerne en premier lieu les régions territoriales et constitue, à l'évidence, notre priorité. Rappelons-le: l'armée apporte son aide aux autorités civiles lorsque leurs propres moyens ne suffisent plus. Elle s'active en particulier dans la maîtrise des situations d'urgence de même que dans la préservation de la sécurité intérieure. L'armée épaulé également la police dans les tâches de protection lors de conférences internationales ou lors de manifestations d'envergure. En cas de catastrophe, l'armée est sur place en quelques heures afin d'apporter son soutien au service du feu, au service sanitaire et à la protection civile.

Nam: La Région territoriale 1, l'une des quatre régions de notre Armée, couvre la Suisse romande et le canton de Berne. Comment est-elle organisée et avec quelles missions?

Div R. F.: La Région territoriale 1 - que j'ai l'honneur et le plaisir de conduire depuis l'automne 2010 - comprend un noyau de personnel permanent (avec notamment l'Office de coordination 1), un important état-major de milice, plusieurs corps de troupe subordonnés ainsi qu'un état-major cantonal de liaison territorial pour chacun des sept cantons constituant la Région. Ces états-majors sont nos antennes

dans les cantons de Suisse occidentale, en assumant le rôle de courroie de transmission avec les états-majors cantonaux de conduite, organes des Gouvernements cantonaux appelés à conduire les opérations en situation de crise. Les Régions territoriales ont pour l'essentiel trois missions: conduite des engagements dans l'appui aux autorités civiles, partenariat et gestion des infrastructures sur l'ensemble du territoire de la Région.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, la Région territoriale 1 a son siège au Château de Morges. Comme je me plais à le dire, l'Arc lémanique

constitue «le terrain-clé» de la Région: son siège est donc idéalement situé. Je l'apprécie d'autant plus que les conditions de travail ainsi que nos relations avec les Autorités et la population morgiennes sont excellentes.

Nam: Les moyens à disposition des troupes de votre Région sont-ils, aujourd'hui, en adéquation avec vos missions?

Div R. F.: Nous le savons: depuis deux décennies, il existe, globalement, un déséquilibre entre ressources à disposition et missions à accomplir au sein de notre Armée. Diverses lacunes existent dans l'équipement de nos formations. Pour ce qui concerne les régions territoriales et l'appui aux Autorités civiles, toutes les missions sécuritaires (par exemple: G8 en juin 2003, Sommet de la Francophonie en octobre 2010, Conférence de paix sur la Syrie en janvier 2014) ou d'aide en cas de catastrophe ont néanmoins pu être remplies à satisfaction totale des Autorités politiques et de la population. Si la réduction continue des effectifs de notre Armée rend la tâche de plus en plus ardue (avec un nouveau redimensionnement à l'horizon 2017), elle ne remet toutefois pas en cause ces missions prioritaires. Par contre, l'Armée devra être de plus en plus sélective en ce qui concerne les demandes d'engagement d'appui au profit de tiers. Avec un effectif réduit à 100 000 hommes, le niveau actuel de prestations ne pourra pas être maintenu. Les interventions au profit de la communauté civile vont donc souffrir de la nouvelle organisation de l'Armée: un phénomène qui, par ailleurs, a déjà commencé.

Nam: Comment appréciez-vous le niveau d'instruction des soldats et de formation des cadres?

Div R. F.: Il en va du niveau d'instruction de nos soldats comme de celui du niveau de l'orthographe dans les écoles: depuis fort longtemps, les instructeurs comme les enseignants se plaignent qu'il était meilleur autrefois!

Je ne partage pas cet avis: il faut, en premier lieu, être conscient que les compétences que l'on attend d'un soldat aujourd'hui ne sont plus celles d'il y a vingt ou cinquante ans. Je pense que le niveau d'instruction de nos soldats continue à être de qualité. Il en va de même de nos cadres, quand bien même la réponse doit ici être nuancée dans la mesure où ceux-ci - à grade égal - disposent de moins d'expérience en comparaison avec leurs aînés issus du modèle Armée 61. Au demeurant, un élément primordial ne doit pas être occulté: tenant compte des missions dévolues à une force armée de défense au début de ce XXI^e siècle, je prétends que le profil de compétences qu'offre notre système de milice constitue un atout de plus en plus marqué: savoir-être face aux civils et aux non-combattants, capacité à appliquer le principe de proportionnalité et capacité de discernement y sont sans doute

L'été 2014 aura été marqué par de violentes intempéries. Les autorités civiles des communes touchées par la pluie et les glissements de terrain n'ont pas manqué de faire appel à l'Armée. Comme il se doit, par le canal des Régions territoriales. Entre deux engagements de ses troupes, le Commandant de la Région territoriale 1, le divisionnaire Roland Favre, a pris le temps de répondre aux questions de Notre Armée de Milice. Interview.

Nam: Divisionnaire Roland Favre, quelles sont donc aujourd'hui les missions de notre Armée?

davantage développés que dans une armée de métier.

Nam: Quelle est, à vos yeux aujourd'hui, la motivation d'un militaire?

Div R. F.: La très grande majorité de nos jeunes sont animés d'un esprit positif. Même si ce n'est pas chaque jour un plaisir d'accomplir son service militaire (et on le comprend!), ils sont consciencieux et la volonté de bien faire est présente. La motivation de nos jeunes diverge beaucoup: l'intérêt pour la chose militaire et les armées est présent chez certains, pour d'autres c'est l'occasion de passer un permis de conduire supplémentaire ou d'apprendre à maîtriser de gros véhicules, beaucoup y trouvent la possibilité de mieux connaître leur pays, tous apprécient la convivialité qu'offre l'expérience communautaire entre jeunes et la camaraderie.

Nam: La Région territoriale 1 est fortement ancrée en Suisse occidentale. Mais, de manière générale, l'ancrage de notre Armée au sein de la population est-il toujours aussi fort ?

Div R. F.: Malheureusement, cet ancrage dans la population n'est plus ce qu'il était autrefois. Deux raisons à cela: la diminution continue de la taille de notre armée et le fait que la très grande majorité de nos militaires quittent l'institution à la mi-trentaine. Il est difficile d'aller à l'encontre de cette évolution: mais nous devons, tous, faire de notre mieux en ce sens, à commencer par les commandants de troupe à tous les échelons. Nos Autorités portent également une responsabilité de poids: par l'intérêt et l'appui qu'elles accordent à notre Armée de milice, par le respect témoigné à ses citoyens-soldats – par-delà les grades et les fonctions –

elles peuvent contribuer à une plus ou moins grande visibilité et acceptation au sein de la population.

Nam: Vous êtes un lecteur fidèle de Notre Armée de Milice. Quel est donc le rôle d'un magazine militaire comme Nam?

Div R. F.: En quarante ans, Nam s'est progressivement établi dans le paysage des revues militaires de ce pays. Pour les francophones, en couvrant «l'événementiel» sur l'intégralité de la Suisse occidentale, il se révèle complémentaire à la Revue Militaire Suisse qui se concentre plutôt sur des thématiques ou des articles de fonds. L'indépendance de Nam vis-à-vis de Berne en constitue un atout, à plus forte raison pour une Armée de milice.

Propos recueillis par
Jean-Luc Piller

Trois questions à... Roland Favre

Nam: Quelle a donc été votre toute récente activité en qualité de Commandant de la Région territoriale 1?

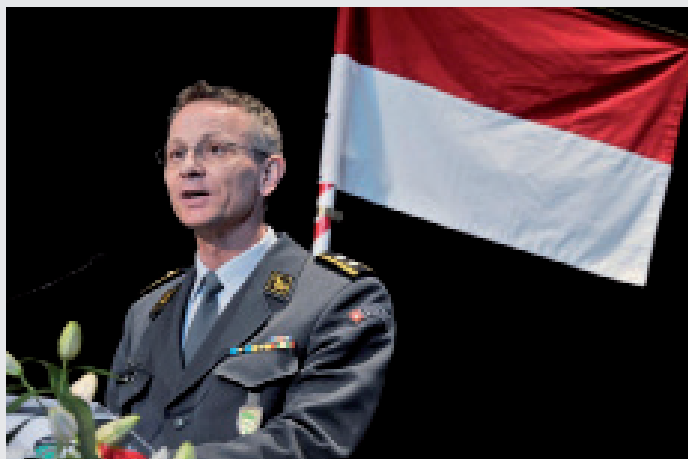
Divisionnaire Roland Favre: Jeudi 24 juillet dernier, d'importantes intempéries ont affecté la région de l'Emmental, notamment dans les secteurs de Schangnau et de Eggwil. Au vu de l'importance des dégâts, l'organe cantonal de conduite du canton de Berne, avec l'appui de l'état-major cantonal de liaison territoriale, a déposé une demande d'aide auprès de l'Armée. Quelque 60 militaires ont donc été engagés – pour un total de plus de 1500 jours-hommes – pour construire un pont d'appui de 40 mètres dans le hameau de Bumbach, de sorte à rétablir l'accès à des régions coupées de la circulation, ainsi que pour remplacer deux passerelles sur l'Emme à Eggwil, d'une longueur d'environ 20 mètres, emportées dans la tourmente des éléments naturels.

Il est utile de rappeler que la Région territoriale est la porte d'entrée de toute requête d'une autorité civile sur le plan sécuritaire, d'aide en cas de catastrophe ou d'engagement au profit de tiers. Il s'agit, en cas de catastrophe notamment, de pouvoir apporter un appui efficace, de manière rapide et non bureaucratique. A ce titre, les états-majors cantonaux de liaison territoriaux – de par la proximité et les réseaux de relations personnelles – assument un rôle précieux. Quant aux atouts de notre Armée, ils sont multiples: personnel et matériel de haute qualité, compétence de la conduite et expérience de l'engagement en formation sur la durée, avec possibilité d'être engagé 24h/24, au besoin sans contrainte d'horaire de travail.

Nam: Quel est votre plus beau souvenir militaire?

Div R. F.: J'ai effectué mon école de recrues en 1977, l'été de la Fête des Vignerons à Vevey avec Bernard Romanens... Il y a de cela aujourd'hui 37 ans, c'est dire si les souvenirs sont nombreux! La très grande majorité de ces beaux souvenirs sont liés à des rencontres et à des personnes: il y a, dans ce pays et donc dans notre armée de milice, une grande majorité de gens infiniment respectables, animés d'un esprit constructif et d'une volonté de bien faire. A l'exemple de ces militaires qui, par conscience professionnelle, esprit d'initiative ou par solidarité, en font bien davantage que ce qui leur est demandé! Cela est d'autant plus admirable, bien sûr, lorsqu'on se trouve en situation d'urgence. Je me souviens, notamment, du travail formidable d'une section de soldats du Kata Hi Bat 34 (bataillon d'aide en cas de catastrophe 34) lors des graves intempéries dans le Berner Oberland, au lieu-dit Mitholz sur la commune de Kandergrund en octobre 2011.

Autre souvenir privilégié: la «Journée des Autorités» que j'avais organisée en juin 2007 au Simplon, en qualité de commandant de la Brigade d'infanterie de montagne 10. L'idée était, afin d'atteindre une masse critique d'invités, de remplacer les journées des Autorités à l'échelon des corps de troupe par une journée centralisée à l'échelon de la Grande Unité. Après La Lécherette en 2006, le col du Simplon en 2007: l'objectif était de réunir 500 invités sur le magnifique site Altes



Hospiz (Barralhaus) / Alter Spittel (Stockalperturm), avec pour servitude d'associer les jeunes. C'est ainsi que huit classes d'étudiants/apprentis issues des cantons de Fribourg, Valais, Vaud et Berne ont participé à cette journée. La visite s'est appuyée sur le service d'une troupe bernoise, le Groupe artillerie 54; l'Ecole de sous-officiers supérieurs de Sion avait été associée à la mise en oeuvre de cette journée où les nombreux défis logistiques avaient tous trouvé une efficace réponse. Et voilà que ce mardi 12 juin 2007, par un temps splendide, 493 invités dont plus de 200 étudiants/apprentis étaient sur le col du Simplon! En dernière minute, le Général suédois Sverker Göransen, homologue du Commandant des Forces terrestres, alors le Commandant de corps Luc Fellay, nous avait même fait l'honneur de sa visite!

Nam: Quel est votre vœu le plus cher pour notre Armée de demain?

Div R. F.: Que notre Armée de milice demeure une armée crédible, digne de ce nom, bien instruite et bien équipée. Mais également une armée dépositaire de valeurs, au sein d'une société où celles-ci sont du reste singulièrement mises en péril. Ces valeurs demeurent bien réelles au sein de notre Armée: on y enseigne et cultive discipline, persévérance, esprit de corps et sens des responsabilités; on y apprend la maîtrise de soi, la connaissance et le respect des armes, la maîtrise de la violence; on y vit, au quotidien, les processus d'intégration d'une jeunesse de plus en plus hétérogène, notamment sur les plans économique et socioculturel, on y développe dans l'expérience de la vie commune, le respect des autres et la compréhension mutuelle. J'exprime enfin le vœu que notre Armée de demain soit toujours un vrai et complet miroir de notre société!

Propos recueillis par
Jean-Luc Piller

40 ans pour le journal des miliciens latins

Ce journal est aussi le vôtre!

Il était une fois un journal qui s'appelait Le Sous-officier neuchâtelois c'était en 1965. Quelques années après, en octobre 1967, Le Sous-officier neuchâtelois changeait de parure et devenait Le Sous-officier Romand et Tessinois au format de votre quotidien favori.

Ce journal, très apprécié par les sous-officiers romands et tessinois, manque hélas d'appui de la part des sections de sous-officiers et malheureusement l'agence de publicité qui est chargée de ravitailler en millimètres les colonnes du journal, ne joue pas le jeu. Les temps sont difficiles et l'éditeur de l'époque, feu le sergent René Gessler, qui possède une imprimerie à Colombier, fait d'énormes sacrifices en temps et en argent.

Après neuf années de mécénat, le sergent Gessler, avec raison, lance début janvier 1973, un appel pour sauver le journal et surtout le soutenir. Il s'adresse alors au président de la Commission presse et propagande de l'Association suisse de sous-officiers, l'adjutant sous-officier Jean-Hugues Schulé. Ce dernier informe M.

membres de l'ASSO de 1 franc par année est proposée, donnant au total pour la Romandie et le Tessin 3228 francs. Aux recettes donc 14 428 frs et aux dépenses 12 600 frs.

La 1^{ère} commission du journal

Le 17 mars 1973, au nom des membres romands et tessinois du comité central de l'ASSO, l'adj sof Jean-Hugues Schulé convoque une séance extraordinaire des présidents de l'ASSO. Lors de cette réunion, la décision est prise de tout mettre en œuvre pour faire vivre Le Sous-officier Romand et Tessinois. Une commission est formée et la première réunion a lieu le 17 avril 1973 à 20 h. à Yverdon-les-Bains, rue du Milieu 33, chez notre Ami feu Stéphane Optachak.

vous avez apporté à l'édition du journal et elle tient également à vous témoigner sa plus vive reconnaissance».

Une lettre, bien sûr, qui a fait mal à chacun. Le couperet est tombé. Il fallait maintenant s'organiser et absolument faire le nécessaire pour trouver une issue favorable pour que tout rentre dans l'ordre.

Création d'un nouveau journal

Le 17 août 1973, les sections sont informées des décisions prises. «Conscients des nécessités impérieuses à adapter notre journal, Le Sous-officier Romand et Tessinois, aux temps modernes, de le rendre plus attrayant et de le faire mieux connaître, votre commission a décidé, après de nombreuses séances et consultations, la création d'un nouveau journal».

Suivent trois pages de recommandations concernant la publicité et le mode de financement du futur journal. Les annonces promises par de nombreux présidents, sont attendues jusqu'au 20 octobre 1973.

Une nouvelle séance de coordination a lieu le 1^{er} octobre et après cinq séances de travail, le point définitif est fait le 17 novembre 1973, toujours à Yverdon-les-Bains.

Quinze imprimeurs sont contactés: les prix varient pour un numéro de 3100 frs à 6058 frs pour le même travail. Finalement une maquette est demandée à l'Imprimerie Courvoisier SA de La Chaux-de-Fonds et l'administration et la rédaction sont confiées à l'adj sof Jean-Hugues Schulé, rédacteur RP au journal l'Impartial de la Chaux-de-Fonds qui vient de terminer, sous la direction du rédacteur en chef Gil Bailod, son stage de deux ans (1971-1973) et les cours de la Commission mixte URJ/APS de formation professionnelle des journalistes sous la direction du directeur Pierre Cordey.

Le premier numéro de la nouvelle formule paraîtra en janvier 1974 chacun y met du sien, sauf les sous-officiers qui n'y croient pas beaucoup.

Ce n'est pas à un conte de fée que nous vous convions, mais à une aventure riche en événements et péripéties, devrions-nous dire, dévouement et critiques parfois acerbes, mais heureusement le plus souvent constructives. Une aventure menée par une équipe bien soudée sous la direction de l'adj sof Jean-Hugues Schulé.

Nous ne voudrions pas oublier de mentionner aussi Mme Dina Schulé qui, dès le début a été associée à tous les travaux du journal et en particulier de la comptabilité tout en s'occupant de Christian né en 1973 et Olivier né en 1976 (les deux fils ont fait leur école de recrues et sont restés soldats!)

Bonne collaboration avec le DMF

Motivés et avec conviction, les co-fondateurs ont également pu compter sur les fidèles lecteurs abonnés, aussi hors ASSO, les annonceurs, les correspondants, des appuis, en particulier celui du major Aldo Vela du Service de l'information du Département militaire fédéral avec MM. E. Reichel et P. Cudré-Mauroux et Martin



Janvier 1965: «Le Sous-officier neuchâtelois» N°1.

Gessler par lettre du 31 janvier 1973, que le comité central de l'Association suisse de sous-officiers (ASSO) fera tout son possible pour essayer de sauver ce journal, lien indispensable entre les sous-officiers romands et tessinois (21000 membres). Le comité central verse 1000 francs pour le déficit 1972 du journal. Ce n'est là qu'un maigre apport, mais qui est, bien entendu, le bienvenu.

La commission presse et propagande propose à René Gessler six parutions par année, représentant 12 000 francs de frais d'impression et 600 francs pour les ports. Il est prévu des rentrées de la publicité pour 7200 frs, une subvention de l'ASSO de 1000 frs. Une Fondation versera 3000 frs. Et une cotisation extraordinaire des

Lors de cette rencontre la commission du journal est formée de la façon suivante: Président: J.-H. Schulé, vice-président: R. Grandjean; secrétaire: R. Thonney; caissier: P. Matthey; assesseur: S. Opatchak; membres: A. Graüb NE, J. Lauper FR, M. Pedrioli TI, L. Pfammatter Sion, J.-P. Tornare JB, M. Jost Bienne romande.

Après plusieurs séances de commission, le 30 juillet 1973, au nom et par mandat de la commission, l'éditeur M. René Gessler est informé que la parution est suspendue et que tout sera mis en œuvre pour trouver une solution en rapport avec les moyens à disposition.

«Au terme d'une longue et fructueuse collaboration, la commission unanime tient à vous remercier pour les efforts et soins que



Octobre 1967: «Le Sous-officier romand et tessinois» N°1.

Bühler par la suite. Et le colonel Jean-Luc Piller (de nombreuses années au service info des Forces terrestres) qui a aussi été dans les organes dirigeants de la revue et est toujours un correspondant avec une plume très appréciée. (On peut dire aujourd'hui que c'est presque le silence radio avec Berne, malgré les nombreuses et nombreux attachés de presse à tous les niveaux - ah oui, il y a internet il suffit de consulter... les rapports humains sont tellement plus sympathiques et apportent un petit plus si constructif!) Les liaisons étaient bien assurées et nous profitons de ce message historique pour remercier tous ceux qui, de près ou de loin, ont apporté leur soutien au journal depuis le début et encore maintenant.

Nous nous sommes arrêtés avec d'amples détails sur le nouveau départ du journal en 1974 et nous relevons pour les autres années, seulement les principales transformations et mutations. Le passé c'est bon pour les archives, mais il fallait tout de même mentionner le départ laborieux de ce journal qui a fait son chemin en toute indépendance et qui n'est pas subventionné par le Département fédéral de la défense de la protection de la population et des sports, (DDPS).

Avec le soutien des abonnés officiers, fourriers et sergents-majors

Nam est aussi depuis le début, largement soutenu par les abonnés officiers que nous remercions de tout cœur pour le sympathique soutien, tout en y associant les fourriers et les sergents-majors qui, une fois promus, reçoivent une lettre annonçant la livraison gratuite du journal en propagande pour une année et en les félicitant de leur promotion.

Si Le Sous-officier a pu sortir de presse c'est surtout, mis à part l'équipe dirigeante, à la section de Genève que nous le devons et au groupe neuchâtelois qui tenait beaucoup à la parution d'un mensuel militaire indépendant.

Les numéros auront 16 pages format A4. Il est prévu six numéros par an avec un tirage de 8000 exemplaires. Distribution: officiers

dès la fonction de commandant de compagnie, vente dans les kiosques, foyers du soldat, offices DSR, membres des Chambres fédérales, chefs des Départements militaires cantonaux, membres romands et tessinois de l'ASSO.

Prix de vente : 2 frs, abonnement pour une année 10 frs, publicité: une page 590 frs.

Le premier numéro de 20 pages est entièrement tapé à la machine, car la commission n'a pas les moyens de faire composer les textes en typographie. Son contenu: un éditorial, un message du président de l'ASSO de l'époque Feu l'adj sof Marcello De Gottardi, un article avec photos concernant le régiment de Dragons 1 qui a défilé pour la dernière fois devant 50 000 spectateurs, huit pages des sections, une chronique sur la Berne Fédérale, incidents dans les écoles de recrues- questions Birrer du 1er octobre 1973 et la réponse du Conseil fédéral. Un article sur l'aviation militaire et six pages d'annonces. En première une photo d'un groupe de grenadiers de la compagnie grenadiers 8.

Les responsables cités dans ce premier numéro sont: Commission du journal: président: adj sof Jean-Hugues Schulé, vice-président: sergent René Grandjean, secrétaire: appointé René Thonney, caissier: fourrier Pierre Matthey, membres: appointé Stéphane Opatchak, adj sof Marcello de Gottardi, sqtm Gaston Des-sibourg, adj sof René Terry, un conseiller technique: capitaine Jean-Pierre Muller et un juriste, sergent Charles-Albert Ziegenbalg.

Et le 12 février 1974 la commission du journal est renforcée par l'arrivée du Lt-colonel Alain Grisel, du major Gérard Stehlin et du caporal William Borel.

Comment avons-nous fait pour aller de l'avant? Une fondation nous a accordé un capital initial de 6500 frs pour la confection des 4000 plaques adresses et une attribution annuelle de 8000 frs pour les 1240 exemplaires livrés aux écoles de recrues et de cadres.

rédaction.

En vrac

Après la base historique des dix premières années, nous n'allons pas détailler les 30 dernières années de la revue, car en ce moment ce qui compte pour chacun c'est l'avenir, l'avenir de notre journal, l'avenir de notre armée voulue «la meilleure du monde» et pour cela il reste encore beaucoup à faire... Mais nous rendons un vif hommage à toutes celles et tous ceux qui nous ont permis de tenir la barre et qui ont supporté depuis 40 ans le rédacteur-administrateur de **Nam**.

Nous avons aussi une pensée émue pour toutes les personnes qui se sont engagées pour travailler et apporter de judicieux conseils dans les différentes commissions et qui nous ont quittés pour l'au-delà.

Anniversaires

Nous avons célébré le 10^e anniversaire du journal le 30 mars 1984 avec le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, le 20^e anniversaire le 23 octobre 1993 a été marqué avec M. Kaspar Villiger, Conseiller fédéral et le 23 octobre 1998, cela a été «formidable» avec le Conseiller fédéral Adolf Ogi pour le 25^e anniversaire de **Nam**.

40^e de Nam - les titres

1974: Le Sous-officier

1976: Le Sous-officier - Notre armée de milice

1981: Notre armée de milice

Les maquettes:

Depuis 1974 **Nam** est resté fidèle à l'Imprimerie Courvoisier SA de la Chaux-de-Fonds et Courvoisier-Attinger et depuis 2008 le travail pré-pressé est effectué avec sérieux par Francesco Di Franco et imprimé à Grandson.

1^{ère} maquette: janvier 1974 et changements en 1976, 1982, 1993, 1997 et celle d'aujourd'hui suite au changement d'imprimeur-Imprimerie Cavin - 1422 Grandson en 2008 au format A4 et tout en quadrichromie dès le N°1 - 2009.

Le prix de l'abonnement :

1974: frs 10.- 1979: frs 12.- 1980: frs 15.- 1982 :18.- 1986: frs 23.- 1987: frs 28.- 1990: frs 35- et dès 1995: frs 44.- malgré les frais divers en constante augmentation.

Les tirages toujours contrôlés par la REMP:

1974: 8000 exemplaires, (fin du service 50 ans) 1980: 15 668 expl. 1987: 15 839 expl. Et suite à A 95: 8922 (fin du service 42 ans) et aujourd'hui suite à A XXI (fin du service 32 ans) tirage imprimé 4700 exemplaires.

Pour mémoire l'armée 61: comptait 600 000 hommes avec libération à 50 ans, A 95: 400 000 et A XXI 226 000 avec libération après 260 jours pour un soldat.

40 ans pour le journal des miliciens latins

Echos de la presse

A propos du journal qui vient de sortir de presse les quotidiens romands en font mention dans leurs colonnes: La Suisse du 23 janvier 1974: «Une revue qui vient à l'heure puisque les sous-officiers romands et tessinois n'avaient plus, depuis quelque temps, d'organe de liaison», etc.

«Voix ouvrière» du 19 janvier 1974 relate aussi la parution: «Dieu soit loué, face à l'horizon qui s'assombrit, il demeure encore quelques lueurs d'espoir. Et c'est avec un sentiment de chaud réconfort que l'on peut accueillir la parution du premier numéro de l'organe qui s'intitule Le Sous-officier Romand et Tessinois.

Après bien des soucis, tout est rentré dans l'ordre, le journal a paru régulièrement et dès le N° 4 en septembre 1974, le journal était composé en entier en typographie.

Le numéro spécial de septembre avait cinquante-six pages et s'intitulait «Spécial Centenaire de l'armée et du Général Henri Guisan». Chacun se souvient encore des journées de Lausanne des 27 et 28 septembre, présidées par l'adj sof Georges Bulloz.

A la fin 1974 il y a eu six parutions représentant 180 pages, des recettes pour 70 418,70 et un bénéfice de 2767,15. Quelle bonne surprise.

1975 2^e année!

Pour la seconde année, le journal enregistre l'entrée du major Aldo Vela à la commission du journal. Il est créé un comité de patronage avec les autorités civiles et militaires. Pour le 20 novembre le journal prépare et monte une émission de quinze minutes à la TV Romande pour «L'antenne est à vous». Une très bonne initiative de la TV et de M.

Claude Torracinta qui nous fait un bon coup de publicité.

1976

Dès le numéro 4 de cette année le nouveau titre du journal est: Notre armée de milice – le sous-officier. Ce n'est pas du goût de tout le monde.

«L'armée, ce n'est pas un organe mystérieux qui ferme les volets sur ceux qui la servent.» En notre époque troublée où une contestation malade agite certains esprits, elle doit au contraire faire un pas vers le dialogue sain et surtout informer. Informer sur ses buts, ses intentions, son fonctionnement, sa vie propre en somme, d'autant plus qu'elle concerne tous les citoyens. N'est-ce pas la meilleure réplique à de quelconques critiques que de montrer sans gêne l'importance du rôle qu'elle joue et la valeur de ses enseignements. C'est pourquoi le titre a été complété avec Notre armée de milice.

Avec un éventail plus large de lecteurs, Notre armée de milice relate ainsi tout au long de l'année les activités de notre armée. Voilà les explications que donnait le journal à ses lecteurs dont le tirage a passé à 12 400 exemplaires.

Les recettes s'élevant à 191342 frs 55 et l'exercice est légèrement déficitaire.

1977

Cette année l'accent est mis sur les Journées romandes de sous-officiers à Genève

et sur le centenaire de l'ASSO Payerne. Le tirage est contrôlé officiellement par la Fédération romande de publicité et atteint le chiffre de 14886 exemplaires adressés personnellement.

1978

Dès 1978, une chronique SCF est tenue par Mme Pierrette Roulet dans les colonnes et de nombreuses abonnées sont enregistrées tout au long de l'année. Cette nouvelle chronique anime le journal avec des sourires bienvenus.

L'abonnement passe à 12 frs, le sergent Hans-Peter Amsler président de la commission presse et propagande de l'ASSO rejoint la commission du journal. Il vient de Neuhausen et assiste à nos travaux régulièrement.

Le tirage passe à 15 334 exemplaires.

Le 25 septembre 1978 est créée à Yverdon-les-Bains, une Association pour le développement de la revue Notre armée de milice.

1979

A l'assemblée de printemps du journal, le président de la commission du journal, l'adj sof Jean-Hugues Schulé, demande à être déchargé de cette fonction, car dit-il «Il en a assez de bagarrer avec les sections qui ne jouent pas le jeu, mais se gargarisent d'avoir un bon journal». Ainsi donc se tourne une page, de 1973 à 1979, l'adj sof J-H. Schulé a donné le meilleur de lui-même à la tête de l'organisation et bien entendu à la rédaction-administration qu'il conserve et dont il pourra mieux s'occuper devant l'ampleur prise par le journal. Pour lui succéder il est fait appel à l'adj sof René Terry de Genève. Mme Andrée Weitzel ancienne chef SCF, fait son entrée à la commission du journal avec le sergent Eric Rapin de Genève.

1980

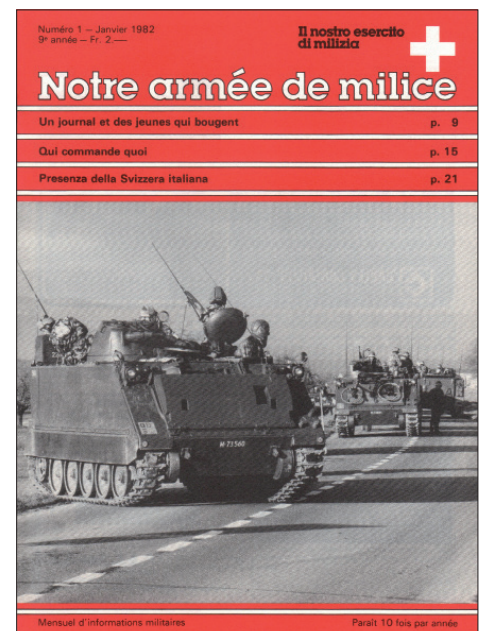
En 1980, la commission enregistre l'arrivée de trois nouveaux membres: le colonel



1974: «Le sous-officier romand et tessinois» 8000 exemplaires.



1976: «Le sous-officier-Notre armée de milice» 20 000 exemplaires.



1982: «Notre armée de milice» 15 688 exemplaires

Georges Hertig, le fourrier Denis Roux et le capitaine Paul-Arthur Treyvaud.

La division de campagne 2 édite en collaboration avec Notre armée de milice ses journaux de troupe en septembre et décembre. Le groupe information collabore avec le journal.

Il y a dix parutions avec 360 pages, un nouveau tirage contrôlé de 15 688 exemplaires et l'abonnement est passé à 15 frs et il y a un léger bénéfice de 567 frs 70.

1981

Le 21 mars à Yverdon-les Bains, la commission enregistre l'arrivée de deux nouveaux membres: le brigadier Jean-Pierre Ehrsam et le lt colonel Roger Sandoz.

La Zone Territoriale 1 édite son bulletin deux fois par année, à travers le journal et atteint un tirage de 45 000 exemplaires. Une excellente collaboration s'installe avec la Zone ter 1.

Depuis 1981 c'est la Fiduciaire Fidexaudit à Lausanne qui contrôle les comptes du journal et de l'Association.

1982

Grands titres positifs dans la presse romande et tessinoise: changement d'uniforme pour le journal des sous-officiers; peau neuve pour une revue militaire, nouvel uniforme pour un mensuel, peau neuve en gris vert. Coup de chapeau, etc.

Vingt-six journaux et périodiques parlent de notre mutation graphique, ce qui représente un tirage total de 410 000 exemplaires. Une bonne propagande et des échos très encourageants partout, de la part des lecteurs et annonceurs aussi. Cette mue voulue par la Commission du journal et mise en chantier par la commission de rédaction était nécessaire.

C'est un graphiste de Neuchâtel, Christian Vaucher, qui a réalisé la nouvelle conception attrayante du journal devenu Notre armée de milice-**Nam**.

M. Franco Bianchi, rédacteur RP assume

régulièrement depuis le début de l'année la rubrique «Presenza della Svizzera italiana». Et la commission le 18 mars 1982 enregistre la venue de deux nouveaux membres: M. François Jeanneret, ancien Conseiller d'Etat et Conseiller national, NE et ancien président du Conseil de la Défense ainsi que de l'adj sof Georges Bulloz, président de la section de Lausanne, président cantonal Vaudois et président des Journées Suisses 1985 qui auront lieu à Chamblon.

L'abonnement passe à 18 frs et l'exercice se termine avec un léger bénéfice de 6017 frs.

1983

Seconde année de la nouvelle formule de NAM, la commission se renforce de trois nouveaux membres: Mme Pierrette Roulet, chef de colonne SCF, aujourd'hui on dirait capitaine, le sergent Germain Beucier, nouveau secrétaire central de l'ASSO et le caporal Alain Pétermann de l'imprimerie Courvoisier de La Chaux-de-Fonds.

Et 1983, marque un tournant avec les relations de la division mécanisée 1, il s'installe en effet une collaboration efficace avec cette division. Il est sorti dix parutions avec 332 pages et le contrôle du tirage qui a eu lieu le 8 juin est de 15 874 exemplaires. L'exercice boucle avec un déficit de frs 3709,60 avec 245 355 frs 35 aux dépenses.

Et dès cette année 1983 le journal s'est doté de nouvelles structures avec des membres assidus et engagés dans les différentes commissions et organes de l'Association.

A la commission du journal l'adj sof René Terry a remis son mandat lors de l'assemblée du 3 novembre 1986, et c'est le major Paul-Arthur Treyvaud, avocat et député à Yverdon-les-Bains qui a été élu brillamment à la présidence de la commission du journal et avec l'adj sof Georges Bulloz en qualité de vice-président. Madame Dominique Petitpierre, lieutenant SFA a été nommée à la commission.

rédaction

Notre armée de milice Numero 8 - 9 - Octobre - Novembre 1993 20^e année - Fr. 3.50

Il nostro esercito di milizia

Familles: 3 fois merci p. 3

Notre dossier «Armée 95» p. 14-30

Presenza della Svizzera italiana p. 44

Les 75 ans du Don national suisse pour nos soldats et leurs familles (DNS)

Durant 41 ans, de 1951 à sa mort en 1992, le Général Henri Godard a occupé au sein du Conseil de fondation du DNS. Par ailleurs, il fut et sera le président de 1952 à 1958 et, à ce titre, il a grandement orienté la destinée du Don national suisse pour nos soldats et leurs familles.

DNS: une fondation née des malheurs de la Première Guerre mondiale

Après la Première Guerre mondiale, la médiation entre la population civile et l'armée était devenue une nécessité absolue. Des associations familiales, soutenues par le service militaire, ont vu le jour. C'est ainsi qu'est née la Fondation nationale suisse pour nos soldats et leurs familles (DNS).

Il s'agit d'un organisme qui a pour but de faciliter la vie des familles des soldats et de leur offrir un soutien moral et matériel. C'est la commission de famille qui est chargée de l'administration de la fondation. Elle est présidée par le colonel René Godard, le fils de la fondation. Elle a été créée en 1951 et a été reconnue par le Parlement suisse en 1952.

Le 8 juin 1993, le DNS a célébré ses 42 ans. C'est l'occasion de rendre hommage à son fondateur, le Général Henri Godard, qui a été président de la fondation pendant 41 ans.

Lire en pages 9-45-46

Mensuel d'informations militaires Parait 10 fois par année

1993: **Nam**. 1500 exemplaires.

Nam Notre armée de milice Il nostro esercito di milizia

L'interview Le cdt du rgf inf 8 col EMG Godet

Qui commande quoi? Le tableau des chefs

Ticino Nuova missione

Les diplômés de l'armée

Mensuel d'informations militaires Numero 1 - Janvier 1997 Parait 10 fois par année 24 pages - Fr. 4.50

1997: **Nam**. 15 000 exemplaires.

Nam NOTRE ARMÉE DE MILICE IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

ASSO: assemblée des délégués suisses à Genève

Promotions A Chamblon, 85 sof promus

Officiers généraux Promotions et démission

Ticino «NO» causato dai tempi?

2008: **Nam** adapté au format A4. 8922 exemplaires.

L'Association de la revue Notre armée de milice

Le 19 mars 1988 sous la présidence du colonel Alain Grisel, les statuts de l'Association de soutien au journal ont été adaptés à la nouvelle situation et ils ont remplacé ceux du 30 mars 1984. Le journal et l'Association de la revue Notre armée de Milice ne font plus qu'un. Avec pour but: L'Association a pour but d'éditer une revue consacrée à la défense des institutions du pays et de l'armée. Elle peut utiliser d'autres moyens d'information. La revue est un moyen d'information des sections romandes et tessinoises de l'ASSO, ou d'autres associations répondant aux buts de Notre armée de milice.

Qualité de sociétaire: peut être sociétaire-tout citoyen suisse, toute citoyenne suisse, toute personne morale ayant son siège en Suisse. La qualité de sociétaire impose l'obligation de payer la cotisation annuelle, indé-

pendante de l'abonnement au journal, elle implique l'acceptation des statuts. Bulletin d'inscription en page 21 de ce numéro pour une demande de documents. Valable aussi pour la publicité ou un don.

A ce jour l'Association est forte d'une centaine de membres et les présidents qui se sont succédé à la tête de l'Association sont:

- 1973: adj sof Jean-Hugues Schulé
 - 1979: adj sof René Terry,
 - 1981: brigadier Jean-Pierre Ehrsam
 - 1985: brigadier Jean-Pierre Gremaud, devenu divisionnaire
 - 1987: colonel Alain Grisel
 - Depuis 1991: lt-colonel Paul-Arthur Treyvaud
- Les présidents de la commission financière ont été: colonel Georges Hertig, col EMG Michel Maillard, col EMG Yann Richter et col EMG Guy Studer

Reconnaissance

Aux fidèles collaborateurs

Dans les correspondants il faut relever avec enthousiasme la fidélité des collaborateurs de la revue.

Parmi les fidèles collaborateurs de la revue relevons le correspondant du Tessin Franco Bianchi qui depuis 1982 suit l'actualité d'Outre-Gothard avec attention et précision.

Madame Marie-Madeleine Held depuis 1994 anime avec foi et clarté dans chaque édition la chronique «Le Point» et Madame Held a changé de nom pour devenir Madame Marie-Madeleine Greub.

Le colonel Jean-Luc Piller assure avec un œil vigilant la rubrique «Or donc...» régulièrement depuis 2009.

M. Patrice Rossel est aussi un pilier de la rédaction avec la couverture des cérémonies de promotions et l'actualité vaudoise et littéraire.

Depuis la Berne Fédérale c'est M. José Bessard qui assume la liaison avec attention et vigilance les travaux des Chambres fédérales et du DDPS.

Le sergent Francesco Di Franco actuel responsable pré-presse de la revue est entré à **Nam** en 1984 au secrétariat et au service photo. Après avoir suivi les cours de la Formation professionnelle des journalistes à Lausanne, il est devenu rédacteur RP inscrit au registre professionnel et a assumé aussi la rédaction de **Nam** pendant 3 ans. En 1998 pour sortir des chiffres rouges **Nam** a été conçue par des collaborateurs à temps partiel.

M. Di Franco a également assumé la rédaction en chef pour la Romandie et le Tessin de GastroJournal et a repris la responsabilité du service commercial du Journal La Région Nord Vaudois édité à Yverdon-les-Bains. Il a fait tous ses cours de répétitions au service d'information à la troupe et spécialement auprès de la division de campagne 2 en qualité de responsable du groupe.

La commission de rédaction de **Nam** est présidée par le sergent Di Franco et est composée de Jean-Luc Piller, Franco Bianchi, Blaise Nussbaum, un journaliste avisé et conseiller de la rédaction, rédacteur dans les groupes information des diverses anciennes Unités et rédacteur en chef du Journal du Haut à La Chaux-de-Fonds, José Bessard, Patrice Rossel et Jean-Hugues Schulé.

Hommage

Et pour terminer ce vaste tour d'horizon du parcours parfois sinueux de la revue **Nam** nous citons avec une pensée toute particulière les propos publiés lors de la prise de congé du Divisionnaire Michel-Henri

Montfort qui a commandé la division 2 et qui avait une chronique régulière dans nos colonnes.

«Quittant il y a 5 années ma division pour raisons de santé, j'ai prêté ma collaboration à Notre armée de milice jusqu'à aujourd'hui (décembre 1991). Les temps approchent où vient l'âge légal auquel j'eusse dû rendre normalement mon commande-

Et le président de l'Association M^e Paul-Arthur Treyvaud en lui rendant hommage avait relevé lors de la prise de congé dans l'édition du mois de décembre 1991. «L'enrichissement qu'il a apporté à la Revue est important. Ses chroniques se lisaient aisément et se relisaient avec profit. Exprimées avec force et talent, fruit d'une réflexion alerte et rigoureuse, elles témoignaient d'une ferme conviction. Si elles ont parfois désarçonné ceux qui s'accrochent aux idées reçues, elles ont toujours suscité la discussion ou l'action. Elles n'ont jamais engendré l'indifférence». Un bel Hommage reconnaissant rendu au divisionnaire Michel-H. Montfort décédé le 30 mars 2000.

Et demain?

La dernière assemblée générale de l'Association de la revue Notre armée de milice a eu lieu à Yverdon-les-Bains le 12 mai 2014 sous la présidence de M^e Paul-Arthur Treyvaud et après les différents rapports, le caissier Jacques Levailant a présenté la situation financière du Journal qui est toujours dans les chiffres rouges avec un découvert au 31 décembre 2013 de 34 298 francs.

Le président a vivement remercié les membres du comité pour leur engagement sans faille et leurs judicieux conseils et a adressé à tous les partenaires de **Nam** sa reconnaissance pour le travail accompli avec enthousiasme, soit le BVA à Lausanne, La Poste, l'imprimerie Cavin à Grandson ainsi que les collaboratrices et collaborateurs de **Nam**, administration, rédaction et correspondants qui nous aident et nous aideront à maintenir solidement les progrès de notre journal. Nous sommes certains qu'avec eux tout sera fait pour ne pas céder au défaitisme ambiant, à la facilité indifférente.

La situation est délicate mais grâce à vous toutes et tous nous envisageons l'avenir avec sérénité et nous vous adressons un chaleureux merci pour votre précieux soutien. Merci aussi aux annonceurs et généreux donateurs pour leur fidélité à **Nam**. Et en avant avec vous pour le 50^e anniversaire en gardant à l'esprit que l'union fait la force!

Vous pouvez aussi vous inscrire pour célébrer avec nous le 40^e anniversaire de la revue le vendredi 17 octobre 2014 à Yverdon-les-Bains, manifestation ouverte à toutes et tous avec un repas de soutien. (Lire ci-contre)

Bien à vous et cordialement.
Nam-réd.



ment. Je vais me taire. J'ai essayé durant cette période intermédiaire de faire bénéficier des camarades - jeunes ou moins jeunes - d'une longue carrière d'expériences et de quelques idées.

J'ai pu mettre en cause, ici ou là, des principes, jamais des personnes: il m'importe de le dire avec force.

Si j'ai pu paraître parfois véhément, c'est que j'ai trop vécu cette armée pour accepter de la voir se laisser aller à des stupidités. J'ai voulu la défendre - et je l'ai fait - même parfois contre elle-même, avec foi, et pour quoi pas? Avec amour. A tous ceux qui restent, bonne chance! La cause en vaut la peine».

Divisionnaire
Michel-H. Montfort



Programme de la manifestation du 40^e anniversaire de « Notre armée de milice »

Vendredi 17 octobre 2014 - Yverdon-les-Bains

10 h 30 Restaurant de la Plage

Tenue civile ou uniforme de sortie

08h 10 h 15 Accueil des invités et participants

10 h 45 Début de la manifestation officielle

Bienvenue et salutations de M^r Paul-Arthur Treyvaud, président de l'Association de la revue NAM

Forum - discussions (animateur José Bessard)

La défense nationale et son armée /

Messieurs Eric Voruz et Yannick Buttet, Conseillers nationaux

Message

Monsieur le Commandant de corps Dominique Andrey, chef des Forces Terrestres
et remplaçant du chef de l'armée.

12 h 15

Apéritif - Fin de la partie officielle

12 h 45

Repas de soutien dans les salons du Restaurant de la Plage

Fr. 80.- / boissons non comprises

Terrine maison, Més-més de salades

Emincé de veau à la zurichoise, rôt, légumes

Mousses au chocolat, boule glace vanille

Café

Bulletin d'inscription

A retourner jusqu'au 1^{er} octobre 2014 svp

Notre armée de milice, case postale 798 - 1401 Yverdon-les-Bains - e-mail: namjbe@bluewin.ch

Je prendrai part à la manifestation ainsi qu'au repas de soutien (Fr. 80.-)

Je serai accompagné de _____ personne(s)

BY et invitation(s) suivront à réception de l'inscription

Je ne pourrai pas prendre part au 40^e anniversaire de NAM

Je suis disposé à soutenir NAM par:

Un don une publicité mon adhésion à l'Association NAM

Veuillez me faire parvenir les documents nécessaires

Nom

Prénom

Rue

NPA/Localité

Date

Signature

Les membres d'honneur de Nam

- Société Suisse des officiers 1984
- Association Suisse de sous-officiers-ASSO 1984
- Société éditrice du Journal Schweizer Soldat 1984

Madame et Messieurs:

- † Cdt C Edwin Stettler 1984
 - Br Jean-Pierre Ehram 1985
- † Col Georges Hertig 1985
 - App René Thonney 1988
- † Sgt Charles-Albert Ziegenbalg 1988
- † Lt col Roger Sandoz 1989
- † Lt col Félix Monney 1989
- † App Stéphane Opatchak 1989
- † Adj sof René Terry 1989, Président d'honneur
 - Maj Aldo Vela 1990
 - Cap Pierrette Roulet-Grin 1991
- † Col Alain Grisel 1991
 - Cdt C Jean Abt 1993
 - Adj sof Jean-Hugues Schulé 1993
 - Col EMG Guy Studer 1994
 - Four Denis Roux 1994
- † Col Jean-Pierre Droz 1994
- † Adj sof Marcello de Gottardi 1997
 - Col Pierre Wermeille 1997
 - Div André Liaudat 1998
 - Cdt C Jacques Dousse 1998
- † Col EMG Yann Richter 1998
 - M. François Jeanneret, anc. Conseiller d'Etat et National 1998
 - M. Jean-Pierre Gygi anc. Secrétaire général DMC GE 1998

Le comité actuel

Le comité de l'Association de la revue Notre armée de milice (depuis au moins trente ans pour la plus grande partie des membres) est composé en 2014: du Lt-col Paul-Arthur Treyvaud, président-1980; adj sof Georges Bulloz, vice-président-1982; cap Danielle Nicod, secrétaire-1989; four Jacques Levailant-1994; adj sof Jean-Hugues Schulé, administrateur-rédacteur en chef-1974; sgt Francesco Di Franco - 1984- président de la commission de rédaction; Membres: François Jeanneret, ancien conseiller national-1982; sgt Eric Rapin-1979, adj sof Germain Beucler-1983, sgt Blaise Nussbaum-1984 et sgt Pierre Messeiller-2005.

Pour vos changements d'adresse:
Courriel: namjhs@bluemail.ch

40^e anniversaire Cohésion autour de l'armée

«Il faut que l'armée soit présente, vivante, active dans l'opinion. La presse y contribue positivement. Particulièrement Notre Armée de Milice qui élargit désormais ses objectifs et son audience à l'ensemble de la Suisse milicienne».

Ce propos a été tenu, en 1981, par le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz (1915-2002). Et le chef du Département militaire d'alors ajoutait ces quelques mots galvanisants: «La préparation militaire n'est pas affaire de techniciens et de spécialistes. Elle nous concerne tous et requiert notre cohésion autour d'une armée qui nous a gardés et nous gardera libres» (voir: «**Nam** 1981, N°1, page 3).

Des Neuchâtelois précurseurs

En 2014, on fête un quarantième anniversaire. En fait, le périodique en question a débuté plus tôt, au mois d'octobre 1967. A cette époque, le journal était intitulé *Sous-officier romand et tessinois*. La dénomination *Notre armée de milice* date de janvier 1981; et le sigle **Nam** apparaît, en titre, au début de 1997.

Vers la fin de la décennie soixante, la publication était donc principalement destinée à des cadres intermédiaires de l'armée. Imprimeur à Colombier (canton de Neuchâtel), René Gessler s'occupait aussi de la rédaction. Pourtant, chez les premiers dirigeants, on sent déjà le désir d'unifier un plus grand nombre de membres autour d'une cause, la défense militaire. Ils renonçaient volontiers à l'organe local qui existait précédemment. Président central de l'Association suisse des sous-officiers (ASSO), le sergent Georges Kindhauser s'exprimait ainsi: «Qu'il me soit permis de tresser une couronne aux camarades neuchâtelois d'avoir pris la décision de céder le journal qui leur servait de porte-parole à une plus

grande communauté» (Sous-officier romand et tessinois, octobre 1967, N°1).

Dans une livraison suivante (mai 1968), le rédacteur présente le sergent-major Jean-Hugues Schulé, un «membre du Syndicat des journalistes et écrivains, correspondant pour plusieurs titres de presse, dont le Journal des sergents-majors et le Sous-officier romand et tessinois».

Remarquons que la période faisant l'objet de cet article, celle des quarante ans va très bientôt commencer. Effectivement, en janvier 1974, l'adjudant sous-officier Marcello De Gottardi faisait cette déclaration liminaire: «Un comité formé sous la direction du président de la commission Presse et propagande de l'ASSO, l'adj sof Jean-Hugues Schulé a travaillé à une nouvelle formule pour notre journal» (page 4). Et le lecteur découvrirait encore ces arguments bien déterminés: «Ce journal, sous son nouvel aspect, se veut d'être la preuve de notre volonté à résister pour exister. Les membres de l'ASSO, romands et tessinois formant un tout, œuvrent tous ensemble dans le même esprit et dans l'unité, ce qui fait et a toujours fait la force de notre pays; peu importe la diversité face à l'unité d'un même idéal qui nous anime tous. (...) L'ASSO consciente de ses devoirs se veut d'être le soutien inconditionnel de notre défense totale» (page 3).

Le sous-officier et l'ouverture

L'année 1974 était celle du centenaire de la naissance d'un grand Vaudois, le général

LE SOUS-OFFICIER
Organe officiel des Associations et sections de l'Association suisse des sous-officiers de l'Association Suisse de Sous-Officiers
Parait 10 fois par année

N°1 Janvier 1980
7 ans de P. 2
Tirage mensuel 1987: 10000
15.6.77 - 15.234 exemplaires

Notre armée de milice
Il nostro esercito di milizia

Fidèle à soi-même
M. Chevallaz à la tête du Département militaire!
Pourquoi le choisir, cette nomination nous fait un honneur public.
M. Chevallaz est, en effet, un véritable homme d'Etat. A la présidence de la Commission des Officiers, il a prouvé, en maintes occasions, qu'il savait placer l'intérêt commun au-dessus de l'intérêt plus étroit des idéologies politiques et que le bien de l'Etat lui tenait plus à cœur que son bien-être personnel. Il a fallu, en effet, se résoudre à un sacrifice exceptionnel à ce fin lettré, à cet esprit ouvert, avant tout, vers la culture, pour occuper le Département fédéral des finances et le quitter, alors que ni sa formation ni ses goûts ne le portaient dans ce domaine.
Certes, dans une époque où la démagogie profère, il n'y a pas gagné beaucoup de popularité. Mais son cœur est à gauche, à droite ou au centre, savent juger les hommes non sur les approximations éphémères qui sont souvent les privilèges de la fortune, mais sur leur force de caractère. Tout apprécié.
M. Chevallaz ne craint pas à charger de démission, le choix d'un homme d'Etat de l'évergète de M. Chevallaz (dit - et de loin - la meilleure solution pour le Département militaire.
Pour résoudre le problème aigu de l'établissement des hiérarchies, à la tête de l'armée comme dans le groupement de l'Armement, pour imposer les options, le major Chevallaz, avec sa poigne, son ouverture d'esprit, sa vive intelligence critique, sera, sans aucun doute, non pas le «vieux ex machina», mais l'homme décisif.
En un mot, l'homme qui, n'ayant plus rien à perdre et à gagner, sachant en raison de son expérience et de son âge voir les choses et les événements au-dessus de la milice, pourra imposer des vues dirigées vers la réalité et la pérennité helvétique.
M. Chevallaz y sacrifiera peut-être encore un peu de sa popularité. Mais, depuis longtemps, le nouveau chef de DMP a fait son choix, tant ce qui compte vraiment et les perspectives.
Au DMP, comme ailleurs, il restera fidèle à lui-même, fidèle à l'objectif et aux buts. G. A. Chevallaz qui écrit cela, n'oublie pas:
«Militaire, considère nous-même notre évolution, cela signifie dépasser l'habileté de l'ancien combattant, préférer et préparer, choisir entre les hypothèses d'avancer et nous y engager. Prendre des responsabilités, quand nous avons pris l'habitude de nous laisser guider au lieu de nous faire traîner, quand nous sommes de bons sentiments. Des responsabilités et, par là, quelques risques»
Jean-Hugues Schulé

Le 25 novembre 1986 avec M. Jean-Pascal Delamuraz, chef du DMF, le Cdt de corps Edwin Stettler prend congé de son Etat-major au corps de Campagne 1 et le 13 septembre 1986, il serre la main de son successeur le Cdt de corps Jean-Rodolphe Christen.

Numéro 10 - Décembre 1986
13^e année - Fr. 3.-

Il nostro esercito di milizia

Notre armée de milice

Commander c'est convaincre p. 16
Presenza della Svizzera italiana p. 25
Avec la DIPRA p. 31

Mensuel d'informations militaires. Parait 10 fois par année.



La dernière campagne de Nam, celle relative à l'achat des avions de combat.



Henri Guisan (1874-1960). Pour la circonstance, les lecteurs recevaient un numéro spécial comportant de nombreuses pages et enrichi d'une couverture en couleurs (N° 4, 1974). Des auteurs de renom s'exprimaient. Nous proposons ces lignes de l'ancien rédacteur en chef de la Feuille d'avis de Lausanne, Otto Treyvaud (1890-1958): «Certes le général Guisan appartient à toute la Suisse dont le peuple unanime le vénère. On permettra cependant au canton de Vaud, tard venu dans la Confédération, d'être fier d'avoir donné au pays, pour commander l'armée suisse, un de ses fils les plus authentiques qui, tout en conservant le tempérament de son terroir cantonal, s'est élevé jusqu'à incarner admirablement la volonté et les aspirations de la patrie entière». De son côté, le rédacteur en chef Jean-Hugues Schulé faisait des réflexions quant à l'avenir d'une collectivité, et au principe de la milice. En Suisse, celui-ci dépasse la seule question militaire. «L'armée est un instrument de la démocratie, au même titre que l'urne, le parlement, le conseil législatif, l'exécutif, etc.... La revalorisation de la fonction du sous-officier nous paraît être

une tâche prioritaire à réaliser pour assurer "l'ouverture" que dans le courant d'évolution de la société, l'armée doit assumer» (décembre 1974).

Pour le grade évoqué, en se remémorant sa jeunesse, le commandant de corps Olivier Pittet (1916-2007) corroborait le point de vue. «A son chiffre 18, notre règlement de service précise que les sous-officiers constituent l'armature des unités. J'ai rappelé cette phrase lors de chaque cérémonie de promotion des 16 écoles de sous-officiers que j'ai eu l'honneur de commander, tant elle me paraît juste. (...) Alors, les sous-officiers de notre compagnie formaient un bloc sans fissure, solide, indestructible. Du haut en bas de l'échelle, cela se savait, et l'on nous respectait (...) considérant ce rocher de granit que doit être le corps des sous-officiers» (janvier 1976).

Campagnes diverses

Nouvellement désigné chef du Département militaire, le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz (1936-1998) relevait l'importance de la presse spécialisée, et plus particulièrement de la revue Notre armée de milice.

M. Delamuraz répondait aux questions d'un journaliste. «Elle constitue l'intermédiaire naturel et qualifié, spécifique, entre le peuple et le département, entre le citoyen et le soldat qui ne font qu'un mais qui doivent s'informer mutuellement. Je me réjouis dès lors du rôle particulièrement vif que votre revue peut jouer. Ce n'est pas un rôle de propagande, mais d'information à l'intention de citoyens et de citoyennes civiquement et militairement engagés que sont les lecteurs de votre revue et qui peuvent dès lors partir d'un certain niveau de connaissances et de conviction qui leur permet de mieux apprécier l'information que vous leur dispensez» (mars 1984).

Au long de ces quarante années, l'équipe de rédaction de **Nam** a présenté de nombreuses campagnes. Donnons quelques exemples: celle relative à l'acquisition de l'avion de combat «Boeing F/A-18 Hornet» (janvier 1992); d'autres encore, concernant les organisations «Armée 95» (décembre 1994) ou «Armée XXI» (mai 2003). Quelquefois, la couverture était utilisée pour démontrer l'enjeu du scrutin: initiative visant l'abrogation de l'obligation de servir (septembre 2013, N° 7-8); proposition d'achat du jet suédois «Gripen E» (mars 2014, N° 3). P.R.

Cash + Carry-Märkte

ALIGRO
Marché de Gros

ALIGRO Marché de Gros

- Concorde 6, 1022 Chavannes-Renens
tél. 021 633 36 00, fax 021 633 36 36
- Route des Ronquoz 100, 1950 Sion
tél. 027 327 28 50, fax 027 327 28 60
- François-Dussaud 15, 1227 Genève
tél. 022 308 60 20, fax 022 308 60 30
- Rue Cornache 1, 1753 Matran
tél. 026 407 51 00, fax 026 407 51 10
- Bernerstrasse 335, 8952 Schlieren
tél. 044 732 42 42, fax 044 732 42 00

Depuis la création de Nam

1974 - 2009

Les Conseillers fédéraux et Nam

Liste des Conseillers fédéraux, chefs du Département militaire fédéral (DMF), Puis du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) au 1^{er} janvier 2004 :

- 1968-1979 Rudolf Gnägi (décédé le 20 avril 1985)
- 1980-1983 Georges-André Chevallaz, (décédé le 8 septembre 2002)
- 1984-1986 Jean-Pascal Delamuraz (décédé le 4 octobre 1998)
- 1987-1989 Arnold Koller
- 1989-1995 Kaspar Villiger
- 1996-2000 Adolf Ogi

- 2001-2008 Samuel Schmid
- 2009 - Ueli Maurer

Chefs de l'Armée

Le dernier chef de l'Etat-major général en 2002 a été le commandant de corps Hans-Ulrich Scherrer.

Le commandant de corps Christophe Keckeis lui a succédé et a été nommé à cette fonction le 1^{er} janvier 2003, le Conseil fédéral l'a aussi désigné en qualité de Chef de l'armée, nouvelle fonction avec l'entrée en vigueur de l'Armée XXI. En 2004, le Cdt de corps Keckeis a été le premier chef de l'armée et cela jusqu'au 31 décembre 2007.

Dès le 1^{er} janvier 2008 et pour quelques mois c'est le commandant de corps Roland Nef qui a succédé au Cdt de corps C. Keckeis. Puis le divisionnaire André Blattmann a été désigné Chef de l'armée ad intérim le 20 août 2008 et le 25 février 2009 le Conseil fédéral le nommait Cdt de corps et Chef de l'armée, il est toujours en fonction.

L'armée aujourd'hui: Les effectifs A XXI

147 075 hommes,
17 705 officiers,
29 891 sous-officiers,
10 48 Femmes
31 169 dans la réserve
Soit un total de 226 888 personnes.

40 ans de politique de sécurité de la Suisse

Notre Armée de Milice de 1974 à 2014

Pour avoir eu l'honneur de côtoyer Notre Armée de Milice dès sa naissance en 1974, et pour avoir le plaisir d'être encore quelque peu à ses côtés 40 ans plus tard, il m'est permis d'attester que cette publication a su tenir le cap, malgré tous les orages que le monde a connus en près d'un demi-siècle.

Durant quatre décennies **Nam** a délivré un message cohérent au service d'une politique de sécurité de la Suisse en Europe, et un message qui soit également porteur d'un rassemblement civique de qualité. Appuyé avec clairvoyance par les organes et les rédacteurs du journal, Jean-Hughes Schulé en est demeuré l'âme, tel qu'en lui-même, tel que chacun le connaît en citoyen, en soldat ou en camarade.

Quelqu'un né en 1974, faisant à l'âge de 40 ans le point quant à sa destinée, est amené à constater que 1989 - l'année de ses 15 ans - représente une charnière particulièrement importante entre deux périodes de son existence. Et regardant en arrière, il découvre qu'il a abordé l'adolescence à l'heure où la communauté toute entière a connu une secousse, dont nous ressentons encore les effets chaque jour que Dieu fait. Il y aura toujours l'avant et l'après guerre froide.

Et cela est notamment sensible pour un journal attaché à un pays qui, au cœur de l'Europe, occupe toujours une place quelque peu sui generis, journal se donnant pour but de valoriser une milice obligatoire mais consentie, **une armée de citoyens qui demeure l'un des fondements d'institutions vieilles de plusieurs siècles.**

La votation de septembre 2013 a marqué un moment particulièrement important de l'histoire constitutionnelle de la Confédération, car elle a porté sur l'un des trois principes essentiels de la vie de nos institutions, et non point sur un aspect partiel de l'organisation technique de l'armée. Il en est ainsi de l'armée de milice aux côtés du fédéralisme et de la démocratie directe.

Au surplus elle a eu lieu à l'heure où nos relations avec l'Europe sont une préoccupation majeure, qui transcende toutes celles que connaissent le peuple suisse et ses gouvernants. C'est dire que le rejet sans équivoque de cette initiative constitue une date pivot, en ce début du 21ème siècle, bien au-delà de la sécurité du territoire, de la formation des jeunes soldats ou des engagements du citoyen face à la communauté nationale.

40 ans est une durée qui permet de mesurer l'état de santé d'une personne. En ce qui concerne une communauté publique quatre décennies sont un étalon crédible pour apprécier ce qui demeure et ce qui se transforme. Durant cette période, et comme d'autres principes fondamentaux qui sont à la base des institutions helvétiques, telle la neutralité, le libéralisme économique ou le fédéralisme, **la défense n'a pas été bouleversée dans son essence.**



Ce n'est point là que se situe aujourd'hui la quintessence de ce qui fait toujours de la Confédération helvétique un Sonderfall en Europe. Et ceci pour deux raisons: d'une part ces concepts demeurent d'actualité et la notion même de politique de sécurité, donc de défense militaire, ne se conteste pas plus en 2014 qu'en 1974. D'autre part chaque nation du continent a le devoir, comme la Suisse, de se préoccuper de sécurité publique et de s'organiser pour la défendre.

L'étranger reste admiratif pour un pays qui maintient une armée de milice et postule que tout citoyen doit y apporter sa contribution. Il est au surplus reconnaissant envers un État qui conserve une défense de qualité, alors que la géographie et l'histoire lui ont confié la responsabilité d'être un îlot de paix au cœur de l'Europe. D'autant plus qu'il est de l'autonomie de chaque pays de légiférer quant à son budget militaire, au choix de ses armements et à l'éducation de ses soldats.

Face à l'évolution de la construction européenne ce n'est donc point la défense qui pose problème mais bien **la démocratie directe dont la Suisse connaît les effets de manière exclusive**, et qui peuvent se heurter au droit international en général, et à des accords précis auxquels nous avons souscrits.

Dans son essence le système est si profondément différent de ceux des autres pays qu'une menace pourrait se faire jour, qui ne serait plus de nature militaire comme en 1939, ou économique comme en 1945, mais bien institutionnelle avec tout ce que cela comporte.

Le besoin de consulter son rétroviseur

40 ans est un âge où, tout en poursuivant résolument son chemin, tout homme commence de ressentir le besoin de consulter son rétroviseur. En ayant d'une part une pensée de gratitude pour ceux qui l'ont élevé, mais aussi parce que l'expérience lui confirme **que l'on ne saurait savoir où l'on va si l'on ne comprend pas d'où l'on vient.** L'heure est arrivée où l'on apprécie dans sa plénitude l'expression si délicate de « sentir ses racines ».



Lors d'un cours de répétition en 1973 avec l'of sup adj du rgt inf 8 et le cdt du rgt inf 8 ad intérim Edwin Stettler, devenu Commandant de Corps.

Jean-Hugues Schulé, dans son éditorial du premier numéro de cette année, a su dire ce que **Nam** doit à ses fondateurs et comment, en 1974, les hommes et les circonstances se sont rencontrés pour poser les bases sur lesquelles le journal a pu se développer solidement. Avec émotion et respect il a rappelé les noms d'une poignée de sous-officiers de Suisse occidentale dont l'engagement a été décisif.

Grâce aux réflexions et à l'action des autorités politiques et des chefs militaires de l'époque, bénéficiant du crédit et des compétences d'une pléiade de journalistes de haut niveau, Neuchâtel a pu alors jouer un rôle de pionnier dans la création d'une **gazette permettant à la population d'un coin de pays de mieux rencontrer ses soldats**.

Et ces mêmes pionniers, s'ils étaient encore à nos côtés 40 ans plus tard, ils auraient vécu 1989 et plus encore les 25 ans qui nous séparent de la chute du mur de Berlin. Alliant réflexions et actions, comme ils l'ont fait en 1974, et au contraire de ceux qui se croient encore en 1848 voire en 1291, ils auraient saisi avec le Divisionnaire Dominique Juillard que «la Suisse vit dans le même espace géostratégique et géopolitique que ses voisins et est donc exposée aux mêmes risques et menaces». D'où la nécessité, après avoir utilisé le rétroviseur à bon escient, d'aborder le 21^e siècle avec détermination mais aussi avec lucidité.

Appel au Président de la Confédération

Il convient de saluer la volonté des responsables de ce numéro d'anniversaire de **Nam** de faire appel au Président de la Confédération en vue d'en signer l'éditorial. Et ceci pour deux raisons, l'une d'ordre des personnes et l'autre quant aux principes.

En cette année 2014 le chef du département fédéral des affaires étrangères est respecté en Suisse, comme en Europe et dans le monde, pour son engagement déterminé et pour ses actions réfléchies et il atteste qu'un conseiller fédéral peut être ressenti au-delà des frontières nationales comme une personnalité d'ouverture et d'autorité.

Ce n'est malheureusement pas le cas de son collègue de la défense dont Frank Bridel a décrit avec pertinence, l'aventure du Gripen aidant, «les bourdes, incohérences, volte-faces, gamineries et lourdes plaisanteries».

Mais surtout, et cette deuxième raison est la principale, parce que, dans tous les pays et en Suisse en particulier, une armée de milice et de qualité doit pouvoir compter sur une politique extérieure ferme, **respectueuse du noyau dur de nos traditions, mais compétente quant à l'évaluation des menaces modernes**.

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale la Suisse bénéficiait du remarquable testament que lui avaient légué Rudolf Minger et Henri Guisan, et sa défense a pu accomplir un parcours sans faute pendant les 4 à 5 décennies qui l'ont conduit jusqu'à la chute du mur de Berlin. Ce fut le règne de deux institutions de haute qualité: l'armée 1961 et la défense générale. Il n'en fut pas de même après 1989 et nous avons eu droit à une succession de réformes déstabilisant les soldats, les cadres et les citoyens.

Il est désormais vital que l'on nous présente de manière crédible les grands axes d'une politique de sécurité à même de franchir le 21^e siècle. Elle doit être construite d'une part sur un noyau plongeant ses racines dans la solidité des traditions helvétiques et, d'autre part, sur une approche réaliste de l'évolution des technologies des temps actuels et futurs.

Ce noyau dur c'est le rappel que **l'armée de milice est à la source de l'alliance confédérale** et que les cantons ont confié à la Confédération le devoir de défendre le territoire; c'est de redire que la neutralité est en premier lieu un acte de politique intérieure permettant de s'entendre sur le principal de Schaffhouse à Genève; c'est de se souvenir que l'on peut rester ferme sur ce qui constitue l'essence du Sonderfall helvétique, tout en étant largement ouvert sur les plans économique et culturel, humanitaire comme technologique.

Mais il ne s'agit guère de ressortir les hallebardes. Le monde vit comme jamais une profonde révolution de société, que ce soit par exemple dans les mœurs, la communication constante et instantanée ou le domaine bancaire. La menace n'est pas en reste et s'est radicalement transformée, tout comme le Rhin n'est plus le cœur de l'Europe. L'insécurité renouvelée nécessite une police formée de manière pointue, maîtresse du renseignement et enjambant les frontières.

Qu'à l'heure de son 50^e anniversaire Nam puisse œuvrer au sein d'un pays ayant su faire face, comptant sur ses propres forces tout en ayant la sagesse de coopérer avec les autres. Qu'en 2024 donc **Nam** n'en soit pas seulement un spectateur, mais un acteur vigilant, voici le vœu que nous formons.

François Jeanneret
a. Conseiller d'Etat et Conseiller national
a. Président du Conseil de la Défense



Le Conseiller d'Etat François Jeanneret avec le colonel Max-Lionel Hefti, cdt du rgt inf 8.

Br Germaine Seewer, Chef du Personnel de l'Armée

La sécurité, aussi une affaire de femme

Elle est la première femme officier d'état-major général à avoir accompli sa carrière militaire de manière identique à celle d'un homme. Pourtant, le brigadier Germaine Seewer, chef du Personnel de l'Armée, n'a pas le sentiment d'avoir fait de sacrifices.

La gestion globale des militaires, du recrutement à la libération des obligations militaires, c'est son affaire. Au sein de l'Etat-major de conduite de l'Armée, la fonction de «J1», ou chef du Domaine du Personnel de l'Armée, est aujourd'hui assumée par une femme, le Brigadier Germaine Seewer. Les rangs de l'Armée sont mixtes: **Nam** a donc voulu en savoir davantage quant à la place de la femme dans notre Armée. Interview.

Nam: Quel est, aujourd'hui en 2014, l'état des militaires féminins dans notre Armée?
Brigadier Germaine Seewer: Au 1^{er} janvier 2014, notre Armée comptait 1043 femmes incorporées. Aujourd'hui, toutes les fonctions de l'armée sont ouvertes aux femmes. Les conditions pour l'accomplissement d'un service militaire sont les suivantes: la jeune femme, âgée entre 18 et 25 ans, de nationalité suisse, s'annonce volontaire pour le service. Son annonce acceptée, elle devient une conscrite, puis effectue le recrutement où elle sera déclarée apte au service. Acceptée-t-elle d'accomplir du service dans la fonction militaire qui lui est proposée, la jeune femme est alors astreinte au service militaire.

Nam: Le début des années 90 a connu, dans notre Armée, les premières écoles

de recrues mixtes. Quel est aujourd'hui l'intérêt, la motivation d'une jeune fille pour accomplir un service militaire, voire un service d'avancement?

Br G.S.: Aussi différentes deux femmes sont-elles l'une de l'autre, aussi différentes sont leurs motivations pour accomplir du service dans notre Armée. Cette décision dépend également souvent de sa situation personnelle de vie. Les femmes souhaitent apporter leur contribution à la communauté, recherchent du changement, veulent tester leurs limites physiques ou psychiques, entendent se perfectionner professionnellement ou personnellement ou simplement découvrir quelque chose de nouveau! Nombreuses sont-elles aussi celles qui veulent ainsi s'offrir une chance supplémentaire de réussir l'examen d'admission dans un corps de police ou chez les gardes-frontière. A l'instar des hommes, les femmes peuvent aussi énormément profiter de leur service militaire: réaliser une expérience de conduite très jeune déjà, découvrir son pays et connaître des gens, vivre la camaraderie... Mais la jeune femme va, en plus, avoir la possibilité d'affirmer sa personnalité dans un environnement dominé par les hommes. Et l'expérience du commandement sera vraiment mis en valeur lorsqu'elle accomplira un ser-

vice d'avancement: plus de 50% des femmes qui font service sont incorporées comme sous-officiers, sous-officiers supérieurs ou officiers.



Nam: Quelles sont, demain, les perspectives que notre Armée offre aux citoyennes suisses?

Br G.S.: Ces derniers temps, toujours davantage de femmes se voient confier un commandement! D'une part parce que, grâce à une formation identique à celle des hommes, elles peuvent maintenant atteindre les mêmes compétences et donc être sur un pied d'égalité dans l'appréciation pour une fonction: être femme n'est donc plus un désavantage! D'autre part, les possibilités d'engagement ne leur sont plus limitées. Dès lors, pour les femmes, l'armée est et sera, à l'avenir, positive!

Nam: Quelle est la plus-value apportée par une femme dans les rangs de notre Armée? Faudrait-il instaurer l'obligation de servir également pour les citoyennes suisses?

Br G.S.: La sécurité de notre Etat est, pour les femmes également, un élément éminemment important. La politique de sécurité ne concerne dès lors pas uniquement les hommes mais, dans la même mesure, les femmes! Elles aussi peuvent, dans ce domaine, apporter leur contribution. Et plus de femmes accompliront du service - aussi dans les échelons supérieurs de la hiérarchie - plus l'acceptance de la «femme militaire» croît dans la société. Quant à savoir s'il convient d'instaurer l'obligation de servir pour les citoyennes suisses, la réponse appartient à l'autorité politique.

Nam: Votre carrière personnelle est un bel exemple! A quels sacrifices avez-vous consenti pour la réaliser? Pourquoi si peu de femmes choisissent-elles pareille carrière?

Br G.S.: Je n'ai pas le sentiment, personnellement, d'avoir consenti à des sacrifices particuliers. Mon itinéraire a été marqué par la curiosité pour le nouveau et l'intérêt de relever des défis. Certainement que mon agenda requiert de la flexibilité mais aussi de la compréhension de mon entourage! Le temps libre devient certes précieux mais une bonne planification du temps permet aussi la réalisation de souhaits personnels - comme par exemple, mon entraînement et ma participation réussie à la Patrouille des Glaciers entre Zermatt et Verbier!

Bien évidemment, suivre pareil chemin professionnel demande de sortir de ce que l'on appelle les sentiers battus. Mais finalement, il s'agit là d'une décision que chacun, personnellement, qu'il soit homme ou femme, doit prendre et assumer!

Propos recueillis
et traduits de l'allemand
par Jean-Luc Piller

Les étapes d'une brillante carrière

Le brigadier Germaine J.F. Seewer étudie la chimie à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich et obtient, en 1993, le titre de docteur (Dr. sc. Nat). Après un séjour post-doctoral au Danemark, elle est collaboratrice scientifique au sein de la Station fédérale de recherches en production animale de Posieux FR. En 1998, elle rejoint l'ancien Département Militaire Fédéral en qualité d'enseignant spécialisé, devient chef de section puis chef des opérations auprès du Centre de compétences Swissint. Deux engagements à l'étranger la conduiront au Kosovo avec la Swisscoy et en Afrique en qualité d'observateur militaire de l'ONU. En 2007, le brigadier Seewer obtient encore, en cours d'emploi, un Executive Master of Public Administration décerné par l'Université de Berne.

Officier de milice, elle a commandé la compagnie d'exploitation de la centrale d'engagement 13 des Forces aériennes, a été - en 2001 - la deuxième femme à achever la formation d'état-major général, et intègrera, à ce titre, l'Etat-major d'engagement des Forces aériennes et deviendra, par la suite, commandant du Groupe d'ondes dirigées 4 des Forces aériennes.

En qualité d'officier de carrière, elle a été, entre autre, commandant des Ecoles d'aide au commandement 95 des Forces aériennes à Dübendorf, chef de l'instruction des Forces aériennes et remplaçant du chef de l'Etat-major des Forces aériennes. En 2013, elle a été promue au grade de brigadier et a pris la fonction de Chef du Personnel de l'Armée.

Chef du Personnel de l'Armée

Le brigadier Germaine Seewer dirige aujourd'hui le domaine Personnel de l'armée (J1). Sa sphère de responsabilités comprend la gestion globale des militaires, du recrutement à la libération des obligations militaires. L'assistance fournie par le Service psychologique et pédagogique de l'armée, le Service social de l'armée et l'aumônerie de l'armée en font également partie. Le brigadier Seewer gère les effectifs de l'armée, par une planification appropriée et une politique de recrutement qui répond aux besoins de la relève, et tient le controlling afférent. Le brigadier Seewer est subordonné au chef de l'Etat-major de conduite de l'armée. JLP

Regard sur notre Armée, hier, aujourd'hui et demain

Jeter un regard nostalgique sur l'Armée confédérée de hier peut rapidement permettre le jeu de mots facile du regard, ringard. Un peu comme ont été traités de ringards ceux qui, officiers, sous-officiers et souvent même soldats, s'opposaient au démembrement d'Armée 61 que des visionnaires naïfs voulaient réduire suite à la diminution des risques et périls après la chute du mur de Berlin.

Cette ancienne Armée appelée Armée 61 a été la dernière à puiser ses traditions, ses ressources humaines qui comprenaient plus de 10% de la population sous les drapeaux (chiffres jamais atteints par les autres pays européens) et à organiser sa mise sur pied en moins de deux jours et l'occupation de son dispositif de combat de base en moins de cinq jours. Toute cette organisation était testée, entraînée et contrôlée grâce à des manœuvres de brigades, de divisions et, environ tous les quatre ans de corps d'Armée. Alors, comme pour une vraie mobilisation, les militaires devaient prendre dans leur paquetage pour deux jours de subsistance afin de permettre aux bataillons de ravitaillement de réceptionner dans les dépôts les biens de consommation, aux compagnies de boulangers de faire le pain et aux bouchers d'abattre les animaux nécessaires au ravitaillement de la troupe. Qui se souvient encore des 300 gr de zwiebacks, 200 gr de viande de conserve, des 150 gr de fromage et des fruits secs à emporter. Il faut bien l'avouer, souvent, ces mets frugaux étaient accompagnés d'un bon saucisson du coin et d'une bouteille de St-Saph au cas où la boisson ne suivrait pas!

L'esprit de milice

Depuis les origines, l'esprit de milice a inspiré l'Armée suisse. Du latin miles, dérivé de militia, service militaire ou être soldat, il s'avère le meilleur des moyens aux anciens Confédérés pour défendre leur territoire. Cela se concrétise par l'obligation de s'armer avec des armes adaptées à la menace, c'est-à-dire la chevalerie. On invente la hallebarde et la pique et les jeunes doivent s'entraîner, le dimanche après la messe, au maniement de ces armes. On fait du terrain son allié. On pratique la recherche du renseignement, la concentration des forces et la surprise. Ainsi la première grande victoire de notre Histoire, la bataille de Morgarten est un concentré de ce concept d'Armée de milice. On y trouve les renseignements permettant d'attendre l'ennemi au bon endroit. La liberté d'action pour réaliser la concentration des forces et la surprise pour défaire l'ennemi. Pour ma part, depuis toute petite, j'ai vécu dans cet esprit de milice par les récits de la mob de mon papa, image même du citoyen soldat, menuisier-charpentier, sergent-major à la cp couverture frontière IV/211 au col des Etroits. Combien de fois avons-nous visité au sommet du col sa «Pierre» marquée d'une plaque en bronze rappelant l'engagement, les

sacrifices, les soucis de tous ces citoyens soldats pour défendre leur Pays! Les capitaines d'industries, les directeurs de banques, les grands entrepreneurs, les indépendants, de leur côté, s'engagent également dans de hautes responsabilités de commandement et il n'est pas rare qu'une secrétaire s'occupe exclusivement de la correspondance militaire des membres de l'entreprise qui remplissent des fonctions de cadres dans l'Armée.

Avec Armée 95

Avec Armée 95 puis A XXI, les choses changent. De coupes budgétaires en démembrements pour soi-disant éviter les doublons, l'Armée se réduit comme une peau de chagrin. La difficulté de définir une image cohérente des risques et des dangers, mais aussi son repli dans les casernes, l'éloignement toujours davantage du peuple suisse. Le laxisme dans le recrutement qui fait que de nos jours, pratiquement seuls des volontaires sont appelés à servir font qu'aujourd'hui, il n'est plus question de défendre le Pays mais simplement d'assurer des objets stratégiques comme des centrales nucléaires, des barrages, des centres nodaux de communications, des dépôts de subsistance et de carburant et des installations de conduite. Peut-être aussi de contrôler une ou deux transversales alpines et de gérer un afflux de réfugiés. Comment, avec une Armée de 100 000 militaires, assurer, outre ces missions, de véritables actions de combat sur une partie importante du territoire? Dès lors, pourquoi s'étonner que nos parlementaires, même ceux du camp bourgeois, et une partie du peuple suisse aient perdu confiance en cette Armée, et hésitent à lui donner les moyens nécessaires pour remplir ses missions? Certains chefs (heureusement pas tous!) privilégient le dos rond dans l'attente de temps meilleurs. A l'heure qu'il est, rien n'est moins certain qu'à moyen terme, nous disposions encore d'une aviation de combat. Après les F-5 Tigre qui ne seront pas remplacés ce sera bientôt au tour des 32 F/A 18 derniers avions de combat de notre Armée d'être remplacés dans les vingt années à venir. Souhaitons que cette fois, l'Armée et le Conseil fédéral sachent présenter au peuple suisse un projet convaincant! L'Armée elle-même affirme qu'il n'y a pas de véritable alternative aux avions de combat. Les drones, les hélicoptères de combat, les missiles sol-air, les Tigre F-5 valorisés et la coopération avec d'autres Etats ne permettront pas de remplir le profil des missions.

Missions de l'armée

Dans son message d'été 2014, partant d'une appréciation des missions de l'Armée qui consistent à combattre, protéger et aider, l'objectif du développement (DEVA) vise l'amélioration de l'instruction, la disponibilité et l'équipement de l'Armée. Ces objectifs sont basés sur l'obligation de servir selon le principe de milice, d'un plafond annuel de cinq milliards de francs, d'un effectif de 100 000 militaires et de cinq millions de jours de service par an. Les Ecoles de recrues (ER) seront à nouveau complètes pour les futurs cadres qui paieront également entièrement leurs galons. Il y aura deux départs d'ER de dix-huit semaines par année, six cours de répétition probablement de deux semaines. Cette amélioration ressemble, si je ne me trompe pas à un retour en arrière en matière d'instructions



Le futur de notre armée

Point n'est besoin d'être le prophète Jérémie pour réfléchir sur le futur de notre Armée. RAPOLSEC 2010 et DEVA 2014 mentionnent les risques et les dangers ainsi que les moyens d'y faire face. Il ne manque que la volonté du gouvernement, des chefs de l'Armée et du peuple pour réaliser les réformes. Le problème est que la menace même si elle ne peut être définie de façon rigoureuse, change rapidement et risque, un jour, d'aller plus vite que les réformes. Aujourd'hui, personne n'est en mesure de dire si la réduction des effectifs, la diminution des moyens et le chemin choisi pour développer notre Armée ne se paieront un jour au prix fort. Comme cela s'est déjà passé de nombreuses fois au cours de notre Histoire. Souhaitons à ceux qui portent aujourd'hui la lourde charge de notre sécurité, la clairvoyance, la vision et, le jour de l'épreuve, le courage de commander et d'exiger comme l'ont fait leurs prédécesseurs. C'est ce que **Nam** souhaite pour ses 40 ans de combat pour une Armée digne de ce nom. Marie-Madeleine Greub

Numero 4 - Avril 1990
17^e année - Fr. 3.80

Il nostro esercito di milizia

Notre armée de milice

Adieu à la sentinelle des Rangiers p. 5

Savoir... décider... p. 19

«L'armée de demain» p. 27

SFA: Un livre et 50^e anniversaire

Manuel d'informations militaires Parait 10 fois par année

Nam et femmes dans l'armée

Un compagnonnage exemplaire

Exemplaire: le mot n'est pas trop fort pour qualifier les décennies de compagnonnage unissant le périodique militaire que vous avez entre les mains au service féminin dans l'armée!

Il y a quarante ans, Notre armée de milice - familièrement appelée **Nam** - était déjà là alors que les volontaires-pionnières de la Deuxième guerre mondiale expliquaient aux «jeunettes» que nous étions leur rude combat pour obtenir le droit ...de participer à la défense du pays en 39-45, mais aussi l'irremplaçable expérience de tolérance et de discipline acquise durant cet engagement.

Dans chaque numéro depuis lors, une chronique abordait un aspect de l'engagement féminin, du contexte dans lequel il s'exerçait, des limites - parfois purement misogynes - qui restreignaient les incorporations militaires des volontaires féminines à une dizaine de services non-armés.

Comme la revue qui l'avait précédée - Le Sous-officier romand et tessinois - **Nam** était là quand vint - de manière récurrente - sur le tapis, l'idée d'une obligation de servir dans la défense générale pour tous les citoyens - de ce pays, prenant pour parallèle l'émancipation de la femme dans la vie civile, son accession possible à de multiples formations, emplois ou postes de cadres. Des barrières psychologiques tombaient, la discussion était vive, mais pondérée alors par une personnalité de référence et amie de **Nam**, Mme Andrée Weitzel, ancienne Chef SCF et membre du CICR.

L'accès aux mêmes grades militaires pour les mêmes fonctions fut aussi un des combats que suivit régulièrement **Nam**: comment justifier qu'une même compétence - liée à de mêmes obligations qualitatives - ne donne pas droit à de mêmes «pattelettes»?

En matière d'activités hors du service, sportives par exemple, **Nam** était proche de l'actualité, notamment quand des «filles» entendaient se lancer dans les bourrasques des concours d'hiver à ski de fond des grandes unités... Ou qu'elles prétendaient former des patrouilles pour participer à la Course d'orientation de nuit du CA Camp 1, «mais elles vont se perdre: vous verrez, on les retrouvera pleurant au coin d'une forêt le lendemain matin...» avertissaient des organisateurs réfractaires (mais minoritaires).

Elles firent volontairement des cours pour acquérir le maniement de la boussole et le sens de l'orientation, affûter leur appréhension de tous les genres de terrain, et on les trouva parcours achevé, souriantes, impeccablement alignées, au milieu de la nuit, sur les rangs (mixtes) de la cérémonie de proclamation des résultats.

La roue a tourné, **Nam** a successivement suivi les longues passes d'armes pour que les femmes puissent - moyennant formation adéquate... porter une arme d'auto-défense (pistolet), puis



Les premières engagées volontaires de l'Armée suisse (mobilisation 39-45) étaient notamment engagées dans le repérage et l'observation des aéronautes.

voient l'ouverture successive à l'élément féminin de nombre d'écoles de recrues, des unités hippomobiles du train à la défense anti-chars, des ER troupes de sauvetage aux écoles de pilotes de notre aviation.

Sur ce long chemin, les femmes engagées dans l'armée ont rapidement reconnu l'appui irremplaçable de **Nam**: on ne saura jamais combien de jeunes femmes se sont annoncées par ce que des abonnés ont passé à leur sœur, à leur fille, à une amie de leur proximité une parution de **Nam** évoquant les possibi-



Capitaine Pierrette Roulet-Grin

lités grandissantes d'engagement militaire des femmes dans l'armée...

Il faut relever aussi que plusieurs incorporées militaires n'ont pas manqué de s'engager dans l'administration, la rédaction ou la promotion de **Nam**, de le distribuer dans les écoles, dans les «journées portes ouvertes» ou autres manifestations d'envergure: donc hommage notamment à Danielle Nicod et Dominique Köppel-Petitpierre, mais aussi à tant d'autres qui contribuent à ce que cette revue soit connue, vive et progresse! Quand à celle qui signe ces lignes, elle n'oublie pas qu'à part nombre d'années d'activité au Comité de **Nam**, c'est par la rédaction régulière de la chronique spécialisée évoquant les femmes dans l'armée qu'elle a mis le pied à l'étrier de sa carrière de journaliste professionnelle: donc merci, respect et longue vie à **Nam**!

Capitaine Pierrette Roulet-Grin



Aujourd'hui, des femmes sont actives dans les troupes d'aviation de l'Armée suisse: ici la pilote romande d'hélicoptère Katia Stücki, engagée avec la Swisscoy dans des missions de maintien de la paix au Kosovo.

«Ach! ces Welsches...» Réflexions militaires

Richesse suisse et respect

Romanches, Tessinois, Alémaniques ou Romands, les militaires sont, parfois, réunis sous les drapeaux. Au sein de cette cohabitation, les plaisanteries fusent... Mais cette richesse suisse est unique et force le respect. Le divisionnaire Heinz Aschmann confirme.

Journaliste et rédacteur en chef puis officier professionnel, Heinz Aschmann a achevé sa carrière militaire en qualité de divisionnaire, chef de la conduite de l'instruction (J7) à l'Etat-major de conduite de l'Armée, de 1999 à 2004. Domicilié à Horgen, sur les bords du lac de Zurich, l'officier général porte un regard constructif sur la plus-value apportée par chaque communauté linguistique au sein de notre Armée.

La vie professionnelle de Heinz Aschmann débute dans le journalisme. Mais en 1974, il opte pour la carrière militaire et fait ses débuts en qualité d'officier instructeur d'infanterie. Tour à tour commandant de cours à l'Ecole de tir de Walenstadt, puis des Ecoles de recrues d'infanterie à Lucerne, Heinz Aschmann, alors colonel d'état-major général, rejoint Berne et la Papiermühlestrasse en 1983 où, au sein de l'Etat-major du Groupement de l'instruction, il est le chef de la Division Instruction et Organisation. Promu divisionnaire en 1998, il est le sous-chef état-major de la conduite de l'instruction. De 1999 à 2004, il sera, réorganisation de l'Armée oblige, le chef de la conduite de l'instruction au sein de l'Etat-major de conduite de l'Armée.

Une Suisse hétérogène

S'il n'a jamais directement commandé un cours ou une école exclusivement francophones, Heinz Aschmann a eu, à maintes reprises, l'occasion de conduire des militaires de langue française: à Walenstadt, «La Mecque» du tir ou à St-Luzisteig, le paradis des cours de combat rapproché! C'est dire, au vu aussi de ses fonctions dirigeantes dans l'instruction, que ses contacts avec les Romands ne se comptent pas sur les doigts d'une main...

«Il ne s'agit nullement de creuser le Röstigraben» explique le divisionnaire Heinz Aschmann à **Nam**, «il s'agit bien davantage de reconnaître que la Suisse n'est pas linguistiquement homogène et que cette diversité se retrouve tout naturellement dans les rangs de l'Armée.» L'analyse de l'officier général est pertinente: «Il faut détruire une légende: les militaires romands ne sont pas négatifs, des différences de comportement, d'attitude existent. Elles sont naturelles: si la légèreté du Romand à la veille d'une inspection est bien visible, le résultat n'en sera pas moins bon - au contraire!» Et Heinz Aschmann de préci-

ser: «Comme commandant des Ecoles de recrues d'infanterie de Lucerne, j'ai personnellement constaté des différences de comportement, de langage, entre un militaire de la ville de Lucerne ou de la campagne de la Haute-Argovie...»

Se comporter en Confédéré

Le divisionnaire poursuit sa réflexion: «Chacun apporte son savoir-faire, son savoir-être et cela contribue à enrichir le tout!» Mais soudain, Heinz Aschmann se fait critique: «Disons aussi, tout amicalement, que le Suisse alémanique ne doit pas, non plus, toujours penser qu'il est le seul à savoir!» Et de lancer cette recommandation: «Tout est question de comportement dans ces relations entre communautés linguistiques au sein de l'armée: les instructeurs alémaniques doivent se donner la peine de parler en français, même en commettant quelques fautes - elles seront bien vite pardonnées! Le cadre, sous-officier ou officier, est finalement responsable de se comporter en Confédéré» conclut le divisionnaire Heinz Aschmann. Une belle leçon helvétique!

Jean-Luc Piller



Trois questions à... Heinz Aschmann

Nam: De quand date votre dernière visite en Suisse romande et à quelle occasion?

Divisionnaire Heinz Aschmann: A deux reprises, ce printemps, j'ai eu l'occasion de me rendre en Suisse romande. Une première fois sur la place d'armes de Chamblon, en marge d'une journée organisée par le brigadier Lucas Caduff, commandant de la Formation d'application de l'infanterie pour les anciens instructeurs de l'infanterie. Et une seconde fois, le 9 mai dernier, au Château de Colombier, pour l'assemblée générale de la société coopérative du magazine Schweizer Soldat.

Nam: Quel est votre plus beau souvenir militaire?

Div H. A.: A chaque occasion où nous avons pu contribuer à construire, à développer, à apporter, à innover... Une amélioration dans l'instruction, un nouveau règlement, une innovation en matière de sécurité! Chacun de ces «plus» a toujours été un beau moment!

Nam: Quel est votre vœu le plus cher pour notre Armée de demain?

Div H. A.: Que notre Armée dispose toujours et encore du soutien de notre population suisse. Toute notre communauté doit vraiment prendre au sérieux les besoins de notre Armée!

Propos recueillis par Jean-Luc Piller



Les administrations militaires cantonales

Au service du citoyen-soldat et de l'Etat

De Genève au Tessin en passant par Vaud et Valais, sans oublier Fribourg, Neuchâtel, Jura et Berne, les administrations militaires cantonales sont un lien essentiel entre le citoyen-soldat et l'Etat. Le colonel fribourgeois Jean-Denis Chavaillaz



Le 1^{er} octobre 2013, le col Jean-Denis Chavaillaz a succédé au colonel EMG Daniel Papaux à la tête du Service de la protection de la population et des affaires militaires du canton de Fribourg.

se réjouir de cette contribution concrète à la défense de notre armée, car elle est parfaitement complémentaire aux tâches dévolues aux cantons dans le domaine militaire et de l'obligation de servir.

Les cantons sont en effet, eux aussi, au front; ils sont en contact direct avec les militaires pour lesquels ils assurent le lien avec l'armée. Lors des journées d'information, les cantons rencontrent les jeunes de 18 ans et les informent, dans les limites du temps qui leur est alloué, sur ce qui les attend en tant que futurs citoyens-soldats. Les animateurs de ces journées d'information, pour la plupart eux-mêmes miliciens, tirent eux aussi profit des publications de **Nam**. Celles-ci leur permettent une approche plus approfondie des actualités touchant tant le domaine militaire que celui de la politique de sécurité en général. Merci donc à Notre Armée de Milice et à son engagement au profit de notre armée et de notre pays. Il mérite amplement le soutien des cantons pour qui il est un partenaire indispensable.

Jean Denis Chavaillaz
Chef du service de la protection de la population et des affaires militaires du canton de Fribourg

A Fribourg

Retraite pour le chef des affaires militaires
Un canton positivement militaire

Dès le 1^{er} octobre prochain, leur grand-papa aura du temps mignon pour elles! Le colonel EMG Daniel Papaux quitte ses fonctions de chef du Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPAM) du canton de Fribourg au sein du CSM, le colonel Jean-Denis Chavaillaz a été nommé par le CSM d'Etat pour reprendre le poste ainsi laissé libre par Daniel Papaux, fidèle serviteur de l'Etat durant 35 ans.

Fribourg, route des Arkanas. Dans le vaste bureau qui est le sien, le colonel EMG Daniel Papaux reçoit les journalistes de Milice au milieu de quelques dossiers de Milice au milieu de documents du chef du Service de la protection de la population et des affaires militaires (SPAM) du canton de Fribourg. Il est assis à son bureau, le sentiment sera chose faite au 1^{er} octobre prochain. Daniel Papaux, bien au contraire, le sentiment sera chose faite au 1^{er} octobre prochain. Daniel Papaux, bien au contraire, le sentiment sera chose faite au 1^{er} octobre prochain.

Un successeur bien préparé

Son successeur est bien préparé à ses nouvelles fonctions: le colonel Jean-Denis Chavaillaz, né en 1956, a été le chef du bureau de la base militaire, puis chef du bureau de la base militaire, puis chef du bureau de la base militaire, puis chef du bureau de la base militaire.

Fribourg: des chiffres élogieux

Fribourg compte 10 officiers militaires: cinq d'entre eux sont domiciliés dans le canton. Parmi eux, les commandants de corps André Balthazard, chef de l'Armée, et Dominique André, commandant des forces terrestres et encore le divisionnaire Jean-François Combaud, chef de la défense à Paris.

Notre pays dispose d'une armée de milice fortement ancrée dans la population. Le peuple y tient et il l'a fait clairement savoir en septembre 2013. Le citoyen et le soldat, qu'il soit militaire ou astreint à la protection civile, ne fait qu'un avec l'Etat. Il crée ainsi cette symbiose si particulière et si profitable à notre pays. Cette situation n'est pas le fruit du hasard. Elle s'est construite au fil des siècles et

des événements qui les ont marqués. Les institutions qui croient aux valeurs de ce pays se doivent de tout mettre en œuvre pour les préserver. Le magazine Notre Armée de Milice en fait partie et il s'attèle avec succès à la défense de ces valeurs. Depuis 40 ans, **Nam** informe avec clarté, simplicité et en toute indépendance, les citoyens-soldats sur les actualités dans le domaine de la politique de sécurité. Les administrations militaires cantonales, en particulier celles de la Suisse latine, ne peuvent que

Abonnement 2014

RAPPEL À NOS FIDÈLES LECTEURS

La traditionnel bulletin de versement est tombé dans vos boîtes aux lettres et nous vous remercions de lui réserver bon accueil. Le prix minimal pour les parutions de 2014 est de 44 francs.

Pour poursuivre cette entreprise, nous avons besoin de l'appui de tous et nous vous remercions par avance de renouveler votre abonnement. Un grand merci aux milliers de lecteurs qui ont déjà payé leur abonnement et qui, souvent, ont arrondi le montant proposé. Nous comptons sur chacun et vous remercions de votre fidélité.

L'isolant en verre recyclé. Isover - vivre l'écologie.

Les produits isolants en laine de verre Isover intègrent plus de 85% de verre recyclé. Ils sont fabriqués en utilisant un minimum de ressources et selon les principes écologiques les plus stricts. www.isover.ch

ISOVER
SAINT-OBAN

Tire-pipes !

Il fut un temps où l'on pouvait se moquer impunément de la religion, mais pas de l'armée ! Aujourd'hui - qui l'eut cru? - l'ordre des choses a radicalement changé. Il n'est que de voir le tollé provoqué par les caricatures de Mahomet publiées en France par Charlie Hebdo. Affaire d'Etat, menaces de mort, procès...

Au moment de prendre sa retraite après avoir caricaturé toute la république des dizaines d'années, le dessinateur de presse Raymond Bürki fait le même constat dans Le Matin du 2 août 2014: « C'est fou comme les choses changent. L'armée a été un vrai sujet tabou, un de ces thèmes comme aujourd'hui l'islam ou Israël, qu'on aborde avec beaucoup de prudence. Ca a complètement tourné. On peut taper, taper et retaper sur Maurer jusqu'à ce que mort s'ensuive».

Et pourtant, c'est bien parce qu'il avait blasphémé l'armée en 1917, il y a bientôt un siècle, que Paul Graber, conseiller national socialiste, s'était retrouvé en prison. Bien sûr c'était la guerre, qui impose sa censure martiale. Mais malgré tout, avec le temps, l'armée a bel et bien perdu son statut de vache sacrée.

Dans les années 80, quand j'ai été enrôlé au Service d'Information à la Troupe, sous la conduite aguerrie de l'adjudant Jean-Hugues Schulé, l'armée suisse comptait encore 600 000 hommes. Elle se déclinait en landsturm et en landwehr. L'ennemi était clairement identifié. Il était rouge. Et il fallait être officier pour faire carrière dans la société civile. Aujourd'hui on parle d'une armée de 100 000 hommes. On ne connaît plus son ennemi. Il est camouflé quelque part entre la menace terroriste et le sabotage informatique. Les gradés sont

devenus des boulets pour l'économie! Et, affront suprême, le peuple a refusé pour la première fois l'achat de nouveaux avions de combat.

Tout fout le camp! Je me rappelle d'une anecdote. Un jour, toujours dans les années 80, notre groupe de presse était monté à bord d'un hélicoptère pour rejoindre une caserne, privilège habituellement réservé aux officiers supérieurs. Nous avions eu droit à un comité d'accueil droit dans ses bottes et au garde à vous, pensant voir atterrir du galon. Quand ils ont vu débarquer une bande de joyeux lurons en goguette... certains en auraient avalé leur képi !

C'étaient peut-être les premiers grains de sable dans l'organisation militaire. Mais le jour où l'armée en a véritablement pris pour son grade, c'est ce fameux dimanche 26 novembre 1989, quand 36% de la population et deux cantons, Genève et Jura, ont voté en faveur d'une Suisse sans armée. 36%... une de ces défaites qui ont le goût de la victoire. Plus rien ne sera comme avant. La vache sacrée est devenue bouc émissaire.

Critiquer l'armée n'expose à plus aucune sanction. C'est devenu le tire-pipes! Les ténors de la droite bourgeoise ne s'en privent d'ailleurs pas, ajoutant leur voix au chœur historique de la gauche. Mais ce qu'elle a gagné sous les drapeaux, la liberté de penser l'a perdu ailleurs. Aujourd'hui, Coluche et Desproges seraient à l'étroit. Ils devraient sûrement tourner leur langue sept fois dans leur bouche avant de l'ouvrir. Les bien pensants ont imposé la censure morale pour chaperonner toute minorité contre une indécatesse iconoclaste ou mécréante.

Une chance de l'armée? Quand il sautera



aux yeux qu'elle est elle aussi une minorité en danger, peut-être bénéficiera-t-elle à son tour de l'indulgence du politiquement correct.

Patrick Fischer

Soldat transmission d'artillerie

Service SIT A

Producteur et présentateur de l'émission TTC du lundi soir sur RTS

2014 = 41^e année

Nam NOIRE ARMEE DE MILICE
IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Jusqu'à la fin de l'année de souscription l'abonnement est offert

Le magazine militaire en langue française le plus diffusé en Suisse

Illustré, actuel, dynamique, indépendant, jeune

Le magazine des miliciens romands et tessinois

- Je désire recevoir Notre armée de milice et souscrire un abonnement annuel de Fr. 44.- (TVA comprise)
- Veuillez me faire parvenir gratuitement un exemplaire de Notre armée de milice
- Veuillez me faire parvenir de la documentation concernant la publicité dans Notre armée de milice (tarifs, grandeurs, dates de parutions)
- Marquer d'une croix

Nom _____ Prénom _____

Rue _____ NPA/Localité _____

Date _____ Signature _____

A retourner à: Revue «Notre armée de milice», case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

Nam: un lien avec l'armée

Après l'école de recrues et les cours de répétition, le contact est perdu avec l'armée!

Alors, que se passe-t-il dans notre armée?

CRÉDITS - MATÉRIEL - MUTATIONS - COURS ARMEMENT - AXXI

Pour le savoir, Notre armée de milice (tirage imprimé contrôlé 4700 exemplaires) vous offre des enquêtes, des reportages originaux en Suisse et à l'étranger, des résumés de conférences, une chronique fédérale, un éditorial, des billets d'humeur, la vie des sections de l'ASSO, les pages tessinoises, des photos, soit le reflet complet de notre armée de milice avec des nouvelles de la troupe et de diverses sociétés militaires. Le tout abondamment illustré.

Qui reçoit «Notre armée de milice»?

Les citoyens et citoyennes qui s'intéressent à la défense nationale et à l'évolution de notre armée. Un rendez-vous mensuel avec l'actualité militaire, grâce à Notre armée de milice qui ne coûte que 44 francs par année (Y c. TVA).

Jusqu'à la fin de l'année de souscription l'abonnement est offert

Chronique fédérale

L'armée du futur

Pas encore discuté et déjà très contesté, le projet de redéploiement de l'armée (DEVA) soulève bien des questions sur la vision à long terme des stratèges du DDPS en matière de sécurité. Pour cette édition spéciale du 40^e anniversaire, **Nam** a demandé à cinq parlementaires fédéraux, tous membres de la Commission de la politique de sécurité (CPS) et représentant les cinq partis gouvernementaux, de livrer leurs réflexions sur quelques points clés du développement de notre armée de milice, à savoir: quels sont pour eux les deux principaux changements intervenus au cours de ces 40 dernières années en terme de sécurité, et quelle sera l'armée de demain? Eclairage.

CN Sylvie Perrinjaquet (lib.rad / NE):

• Sur le plan géopolitique, au cours de ces 40 dernières années, les équilibres ont considérablement changé au sein de l'Europe. Avec la constitution de l'Union européenne, le rôle de la Suisse a en partie été modifié. Il y a naturellement encore beaucoup d'autres éléments, mais je relèverai principalement le changement de mode de communication, avec notamment la création des réseaux sociaux, d'Internet.

• Quelle armée demain? Je pense que c'est une armée qui continuera d'être composée de miliciens, mais avec des secteurs différenciés, correspondant à ce qu'on pourrait appeler des armes de niches (dans le domaine des cyberattaques, par exemple). La sécurité militaire sera plus pointue, notamment parce que l'armement devient plus pointu. Il faut donc former des spécialistes. Par ailleurs, je plaide pour une armée de proximité. Le volet militaire et le volet civil seront davantage interactifs,



avec des parallèles entre les missions, par exemple entre armée de terre et protection civile.

Pas de cavalier seul

CN Eric Voruz (soc. / VD):

• Ce qui a changé la donne, c'est la chute du mur de Berlin. Les pays de l'ex-Pacte de

Une histoire unique au monde

Depuis 1937, la Loterie Romande distribue **100% de ses bénéfices** à des projets d'utilité publique en Suisse romande, dans les domaines de la culture, du sport, de l'action sociale et de l'environnement.

Loterie Romande



Varsovie se remettent en question, y compris dans le domaine de la sécurité. Comme autres changements majeurs, je citerai les cyberrisques et le développement du terrorisme.

• L'armée de demain? Il faut se rendre à l'évidence que nous ne sommes plus dans les années 60. La Suisse ne peut plus, malgré sa neutralité, faire cavalier seul en matière de sécurité. Même si je suis contre une adhésion à l'OTAN, il est important que la Suisse collabore fortement avec les pays voisins. Je pense qu'il faut redéfinir les missions de l'armée.

CN Thomas Hurter (UDC / SH), président de la CPS:



• La sécurité reste l'une des priorités les plus importantes pour notre pays. Ce qui a changé, en 40 ans, c'est le sentiment que cette sécurité est quelque chose d'acquis, qu'il ne faut rien faire pour la garantir. C'est complètement faux! La sécurité doit se développer, il faut y travailler en permanence. Parallèlement, les éléments et les équipements dont nous

avons besoin pour garantir cette sécurité deviennent toujours plus chers et plus complexes. Par conséquent, cela devient toujours plus une question de finance, de ressources disponibles. Peut-on tout faire ou faut-il partager, collaborer avec d'autres Etats? C'est une question qu'un pays neutre et souverain comme la Suisse doit se poser.

• Pour moi, l'armée de demain sera toujours une armée de milice, avec des soldats généralistes, sauf dans quelques domaines où interviendront des spécialistes et des professionnels. Sur le plan de l'armement, il faut des soldats bien équipés et disposant de véhicules polyvalents. J'ajouterai que la force aérienne reste une priorité. Dans le monde d'aujourd'hui, ainsi qu'en témoignent les conflits qui ont éclaté, l'armée de l'air est indispensable.

**Cyberattaques et conflits sociaux
CN Ursula Haller (PBD, BE):**



• Permettez-moi de vous donner le point de vue d'une femme qui habite Thounne, c'est-à-dire une place d'armes importante qui autrefois abritait les «Ateliers fédéraux de construction» (Eidgenössische Konstruktions Werkstätte (EKW)), spécialisés dans les avions de chasse et d'appui, ainsi que les blindés. Ils ont disparu en 1995 pour devenir aujourd'hui une partie de RUAG. Sur le plan militaire, au cours des ces 40 dernières années, je constate que la taille de l'armée a fortement diminué, passant de quelque 600 000 soldats à environ 100 000. Ce redimensionnement pose notamment la question des places de travail. Un autre changement important tient au fait que sur le front extérieur, les dangers se sont modifiés. En Europe notamment, il ne s'agit plus de conflits traditionnels avec l'occupation d'un territoire par une armée étrangère, ce sont d'autres formes de menace qu'il faut prendre en compte. Je pense non seulement aux cyberattaques, mais aussi aux conflits sociaux générés par des personnes en difficultés

économiques ou politiques, qui mettent nos systèmes sous pression.

• L'armée de demain? Je plaide pour une armée de 100 000 soldats, équipés des moyens les plus modernes. Il faut des personnes motivées et qui connaissent le sens de leur travail. Je souhaite que l'armée puisse remplir sa mission sereinement, et ne subisse pas en permanence des pressions extérieures ou politiques. En ce qui concerne le développement de l'armée, j'aimerais souligner qu'il n'est en réalité jamais terminé. Il s'agit d'un processus qui s'inscrit dans la durée, qui est évolutif. En allemand, nous parlons de «rollende Planung» (planification roulante).

**Des prestations de qualité
CE Jean-René Fournier (PDC, VS):**



• Le premier grand changement, c'est l'abandon des compétences cantonales en affaires militaires, qui a conduit à un désenracinement de l'armée dans la population. Cela affaiblit et l'armée et la démocratie. Ensuite, je citerai le contexte international, avec une menace qui s'est fortement diversifiée (cyberrisque, terrorisme, catastrophe naturelle, sécurité des personnes). Toutes ces menaces ont repoussé en arrière-plan le maintien des compétences de défense traditionnelle, qui pourtant, à chaque conflit, on le voit, nous rappelle à la dure réalité.

• Quelle armée demain? C'est une armée qui est reconnue et appréciée par les citoyens pour la qualité de ses prestations en matière de sécurité; qu'il s'agisse d'aide en cas de catastrophes naturelles ou liées à l'activité humaine, ou de la capacité à sécuriser toutes nos infrastructures sensibles nécessaires au bon fonctionnement de notre économie (centres de télécommunication, réseaux énergétiques, informatiques, transports, etc.). Voilà l'armée du futur!

José Bessard

Le Commandant de corps Jean Abt se souvient...

La dimension humaine au cœur de l'action militaire

Il est capitaine d'état-major général en 1974. Quatre décennies plus tard, au cœur de sa retraite, la flamme du Commandant de corps Jean Abt pour sa Patrie, son Armée et son système de milice est toujours aussi vivante, passionnée et... contagieuse. Entretien.

«Je pars, non sans émotion, mais avec le sentiment d'avoir accompli mon devoir pour ce pays qui m'a tant donné». C'était le 16 novembre 2000, à Lausanne. Sur la Place du Château, les étendards du Corps d'armée de campagne 1 saluent le départ de leur commandant. Hommages militaires et politiques se mélangent mais sont unanimes de gratitude, à l'instar de celui du Président de la Confédération, le Conseiller fédéral Adolf Ogi qui salue «le sens du devoir et la droiture» du Commandant de corps Jean Abt. Les quatre décennies de Notre Armée de Milice, Jean Abt les a vécues pour les trois premières comme officier professionnel. Et pour la dernière, comme citoyen engagé, observateur rigoureux et ami fidèle de tous «ses» militaires croisés sur les chemins d'une école de recrue, d'un service d'avancement ou d'un cours de répétition. De tous ces hommes et de toutes ces femmes que Jean Abt placera toujours au centre de son action: «La dimension humaine est au cœur de toutes les activités militaires: c'est cela qui donne sens à notre engagement communautaire, qui donne sens finalement à notre Pays» a confié à **Nam** l'officier général, à l'heure de parcourir les années 1974 à 2014...

A la table de l'Auberge communale d'Epalinges, Jean Abt laisse parler sa mémoire, le regard vif et l'élocution élégante. Quatorze années après être entré en «retraite de l'armée», le

Commandant de corps n'a rien perdu de sa jeunesse et de sa force de caractère. Le propos est pertinent, ciselé, convaincant.

Au cœur de la guerre froide

En 1974, Jean Abt est capitaine d'état-major général et commande le bataillon de fusiliers de montagne 8. Hors des frontières helvétiques, c'est la guerre froide qui



sement ne deviendra jamais chaude. C'est le temps des abris antiatomiques qui meublent les sous-sols des villas comme des blocs locatifs: la menace nucléaire plane sur des tensions Est-Ouest perceptibles. «Je connais la mission de mon bataillon» explique Jean Abt: «mobiliser sur la place d'organisation de Saint-Triphon et être de piquet pour intervenir à Genève, en mission de protection de l'aéroport de Cointrin. J'ai reconnu les deux dispositifs, je suis prêt.» Et les cadres, et la troupe? «Bien sûr, nous connaissions un ennemi potentiel, les forces du Pacte de Varsovie; nous les savions plus nombreuses, plus performantes que les nôtres. Mais nous avons l'avantage du terrain!» commente l'officier général.

«Nous faisons avec le matériel, l'équipement et les armes dont nous disposions» raconte Jean Abt qui souligne cependant la qualité de l'instruction dispensée: «l'instruction était rigoureuse, répétitive: c'est là la force de notre armée de milice! Je me souviens des erreurs observées et me suis appliqué à ne pas les reproduire». Et que dire de la motivation de la troupe? «Elle était bonne avec cependant davantage de contestation qu'aujourd'hui» se rappelle Jean Abt. «Dans la queue de la comète de Mai 68 et avec nos 600 000 hommes, notre armée comptait bien évidemment quelques contestataires. Hier il y avait la masse, aujourd'hui les militaires sont quasi volontaires et sont performants. Les voies échapatoires au service militaire sont devenues si faciles à fréquenter: les habitudes de vie sont différentes» analyse l'ancien Commandant de corps.

«Nous sommes gâtés»

Au fil des années, alors qu'il parcourt les étapes de la hiérarchie militaire qui le conduiront, au 1er janvier 1992 à prendre le commandement du Corps d'armée de campagne 1, les menaces évoluent, l'armée aussi. «Parler d'adéquation entre les risques et l'état de prépa-

Trois questions à... Jean Abt

Nam: Quel a été votre dernier combat, votre dernier engagement pour la chose militaire, pour la «res militaris»?

Commandant de corps Jean Abt: J'en retiens deux. La votation populaire fédérale autour de l'obligation de servir et celle, ce printemps, autour de l'acquisition d'un nouvel avion de combat. La première votation était essentielle: l'obligation de servir est un devoir constitutionnel. Quant à l'avion de combat, je m'étais fortement engagé pour le Mirage et pour le F/A 18; pour le Gripen, je me suis mis en retrait, laissant la place aux jeunes: c'est maintenant leur affaire! Mais il est important de le souligner: si la Suisse oblige ses enfants à servir dans les rangs de son armée, voire au prix de leur vie, il est capital que les forces au sol, les Forces terrestres, disposent de moyens efficaces dans la troisième dimension.

Nam: Quel est votre plus beau souvenir militaire?

Cdt C J. A: Ils sont innombrables! Mais laissez-moi en évoquer un: le soldat Gribi! Le soldat Gribi que nous avons sauvé de la mort, alors qu'il était pris sous une avalanche depuis des heures (un long silence traduit l'émotion... Puis Jean Abt, revenu plus de cinquante ans en

arrière, se souvient...) En 1963, j'étais lieutenant dans une compagnie grenadiers et nous étions en cours de répétition dans les Préalpes bernoises, du côté du col du Jaun. Une avalanche vient de se déclencher et ma section est appelée en renfort pour porter secours. J'équipe mes hommes et nous grimpons sur les lieux de l'accident au pas de charge! Sur place, j'insiste auprès du guide de montagne pour engager mes hommes et leurs sondes: un chien renifle une présence humaine: nous creusons et nous sortons le soldat Gribi... vivant! Je retournerai le visiter à l'hôpital le week-end suivant.

Nam: Quel est votre vœu le plus cher pour notre Armée de demain?

Cdt C J. A: La paix et la capacité de la protéger, d'y contribuer! Je me réjouis de ce que, aujourd'hui, mon Pays, notre Suisse, notre communauté, vivions en paix. Notre Armée doit exister pour protéger cette paix et, le cas échéant, s'opposer à ceux qui voudraient, de l'extérieur et militairement, nous imposer leur volonté et leurs lois. Je souhaite donc que notre Armée reste en état de remplir cette mission majeure: protéger la paix, au besoin par un effort guerrier.

Propos recueillis par Jean-Luc Piller



Le Cdt de corps Jean Abt à Verte-Rive à Pully.

ration de notre armée? Difficile», observe Jean Abt, «oui certes, elle a existé, mais rien n'est jamais parfait. Il faut de la volonté, il faut des cadres proches de la troupe». Soudain, regard et voix se font graves: «A la fin, il reste toujours l'homme, son enthousiasme, ses valeurs de base. Aujourd'hui, nous sommes gâtés, nos facilités nous fragilisent. Nos valeurs existent, certes, mais elles sont plus discrètes». Ces valeurs de fidélité au pays, de service à la communauté, d'obéissance et d'honnêteté, Jean Abt les possède, chevillées au corps.

Né en 1938, originaire de Bretzwil (BL) et du Mont-sur-Lausanne (VD), il se raconte: «Je suis un paysan, j'ai accompli mon école d'agriculture en Suisse alémanique, j'avais des projets plein la tête: partir au Canada, dans le Manitoba ou alors en Australie... Mais voilà qu'à l'école de recrue, mon lieutenant, Jean Meia, géologue et champion de boxe, a déclenché quelque chose en moi: forcé à accomplir l'école de sous-officier, je suis alors retourné à Losone chez les grenadiers de montagne avec la volonté de devenir officier.» Et lorsqu'il évoque son temps de sous-

officier, Jean Abt déclare avec conviction: «Le sous-officier? Tout commence là! C'est l'armature par excellence de notre armée, un cadre essentiel! Il est donc capital de choisir les sous-officiers et de les former avec soin».

La violence est terroriste

Plus tard dans la conversation, ses deux fortes mains posées sur la table, Jean Abt analysera les années passées: «la notion de guerre a évolué, elle a même fondamentalement changé. En 1914-1918, c'est l'horreur des tranchées. En 1939, surprise: des hordes blindées déferlent en Europe... Cinq ans plus tard, nouvelle escalade: Hiroshima, la bombe atomique! Et voilà que la peur nucléaire s'installe, elle évitera peut-être une autre guerre majeure. Aujourd'hui, la violence est terroriste.» Et demain? Le regard de Jean Abt se fait inquiet: «L'Afrique est en mains chinoises, l'Europe et les Etats-Unis stagnent, voire reculent en influence. Il y a de forts potentiels de désaccord, de confrontation dans notre monde.» Et la Suisse? «Notre pays est un petit Etat, qui a traversé les âges, mélangé avec harmonie langues et cultures, développé son industrie, maintenu sa capacité paysanne...» Jean Abt droit sur sa chaise, s'enflamme: «Et puis, nous avons notre système de milice! Unique au monde, tout simplement génial! Un système qui respecte l'autre, qui s'enrichit du transfert de connaissances et de compétences, un système toujours prêt à servir!»

Le temps s'écoule, trop vite... Jean Abt aurait encore tant à raconter, à faire partager! Il confie alors à **Nam** un dernier souvenir: «Au sortir de la guerre, j'avais sept ans. J'ai côtoyé des soldats au Mont-sur-Lausanne. Mes parents avaient accueilli, via la Croix-Rouge, une fillette allemande, réfugiée: je me souviens de cette enfant, les yeux noyés de peur, le corps squelettique. Mais quelques mois plus tard, son rire remplissait la cour de la ferme paternelle.» Un souvenir raconté qui, mieux que mille mots, témoigne de la grande humanité de l'officier général, de Jean Abt tout simplement.

Jean-Luc Pillier



Le 13 décembre 1991, le div Jean Abt, Cdt de la div camp 2 prend congé de sa troupe dans la cour de la caserne de Colombier. Il a été nommé Cdt de corps par le Conseil fédéral et il remplace le Cdt de corps Jean-Rodolphe Christen.



Le Cdt de corps Jean Abt avec son successeur au 1^{er} janvier 2001, le futur Cdt de corps Alain Rickenbacher.



Le Cdt de corps Jean Abt Cdt du corps d'armée de campagne 1.



Après 9 années à la tête du corps d'armée de campagne 1, il fait ses adieux à Lausanne en présence du Conseiller fédéral Adolf Ogi.

La vie des sections

ASSO - Association suisse de sous-officiers
ASSU - Associazione Svizzera di Sottufficiali



Président central: sgt Peter Lombriser

Vice-présidents:

- Christophe Croset (Vaud)
- Floriano Lorenzetti (Tessin)

Secrétariat central: Genny Cramer

079 654 65 62, gennycramer@bluewin.ch

Adresse internet: www.suov.ch

Cette rubrique est ouverte à toutes les sections ASSO et autres groupements. Textes et photos à faire parvenir à la rédaction de «Notre armée de milice», case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains. Délai de la remise des textes: lire en page 6.

L'Association suisse de sous-officiers active!

Collaboration intense avec la revue *Notre armée de milice*

L'Association Suisse de Sous-Officiers, et en particulier sa Conférence des Présidents romands et de langue italienne, était directement liée à **Nam** durant les années 70 à 80. Les sections romandes se disputaient alors le privilège d'organiser cette Conférence annuelle qui était suivie de l'Assemblée générale de **Nam**. En moyenne 50 personnes participaient à ces assises. Un repas était organisé durant la pause de midi. Il n'était pas rare de visiter brièvement une entreprise ou une curiosité selon l'endroit retenu.



Le président central de l'ASSO, le sergent Peter Lombriser.

Au fil du temps, les sections romandes se sont quelque peu édulcorées et le besoin de se réunir a été remplacé par les moyens de communication modernes.

Au fil du temps aussi, plusieurs manifestations sportives à caractère militaire (triathlons et pentathlons) ont disparu, faute de combattants! Ce fait n'est pas seulement constaté en Suisse romande,

nos camarades alémaniques ont suivi le mouvement.

Nam support important

Le journal a toujours été engagé aux côtés des dirigeants de l'ASSO et en particulier pour rendre compte des activités et surtout pour soutenir les grandes manifestations de l'ASSO. En 1977 pour les Journées romandes de sous-officiers, en 1985 pour les journées suisses à Chamblon, pour l'assemblée de l'ASSO à Lausanne en 2003, pour les Journées suisses de l'ASSO à Mendrisio en 2005, l'assemblée des délégués à Genève en 2008 coïncidant avec le 150^e de l'ASSO Genève. Et plus récemment pour les Journées suisses de 2012 à Anet. Sans oublier la toute dernière assemblée des délégués à Reconvilier. Un grand succès rehaussé par les prestations d'une fanfare militaire.

Toutefois deux Journées romandes, auxquelles **Nam** prit une part très active, eurent lieu en 1988 au Col des Roches, sous l'égide de la section du Locle, puis en l'an 2000 à Colombier, organisées par la section de Reconvilier de l'ASSO.

Durant les années 1980 à 1990, les Romands étaient bien présents au sein de la direction centrale de l'ASSO et fortement représentés au sein du comité de **Nam**. Aujourd'hui, alors que nous fêtons le 40^e anniversaire de notre journal des sous-officiers, ce ne sont pas moins de 6 membres d'honneur fédéraux qui siègent en son sein.

L'avenir avec 8000 membres

Après Jules Faure, Emile Fillettaz, Max Jost, le rapporteur a eu le privilège de co-présider aux destinées de l'ASSO et de maintenir, contre vents et marées, l'unité au sein de l'association faitière, qui compte plus de 8000 adhérents.

Grâce à cette persévérance, des Journées Suisses ont connu un beau succès en 2012 à Anet. Les sections romandes y étaient bien représentées et l'une d'entre elles se distingua particulièrement en obtenant, par deux fois, des places d'honneur sur le podium. (voir **Nam** de septembre 2012).

Et l'avenir? S'il est certain que l'offre de divertissement et d'information est beaucoup plus étendue et rapide que par le passé, nous



Le Comité Central de l'ASSO lors de l'assemblée générale 2014 à Reconvilier avec, de gauche à droite, le chef informatique Tobias Deflorin, le sergent Christophe Croset (vice-président central), le sergent Peter Lombriser (président central), adjudant sous-officier Floriano Lorenzetti et l'appointé Michel Dederding (caissier central).

sommes persuadés que nos sections de sous-officiers ont encore un bel avenir devant elles.

Mais pour ce faire, il faut impérativement que les présidents de sections et tous ceux qui acceptent des charges au sein des comités, travaillent sans cesse et sans relâche en offrant aux membres des activités variées qui n'ont pas toujours besoin d'avoir un aspect «militaire».

Sans s'occuper de politique partisane, nos associations et le journal des sous-officiers doivent s'engager sans restriction au maintien de notre armée de milice et de son appareil défensif, en prenant une position claire et sans ambiguïté.

Les relations internationales (exemple CISOR) doivent être choyées, ceci dans le respect des directives en vigueur et l'obtention des autorisations adéquates. Des relations avec des sociétés et groupes étrangers n'apportent que de la satisfaction et nous permettent de nous ouvrir à d'autres horizons.

Nous pouvons aussi apporter à nos camarades étrangers la possibilité d'avoir une activité de tir, ce qui leur manque cruellement. Nous pouvons aussi apporter notre expérience de miliciens, sans oublier les relations personnelles d'amitié qui perdureront au fil du temps. Nous nous devons, tous ensemble, de tout mettre en œuvre afin que notre Association de sous-officiers et en même temps le journal des sous-officiers **Nam** aient encore de belles années devant eux. Plus que jamais notre devise: Sois solide au poste - Fidèle à ton devoir - Arme ta vigilance... Est et restera d'actualité.

adj sof Germain Beucler
Président d'Honneur de la section de Reconvilier
et membre d'honneur de l'ASSO Suisse



Le Comité d'organisation dévoué de l'Assemblée des délégués 2014 à Reconvilier.

Nam
NOTRE ARMÉE DE MILICE
Des lecteurs en Suisse romande, au Tessin,
en Suisse alémanique et dans toutes les
écoles militaires du pays!



Les délégués et invités à l'Assemblée générale de l'Assemblée des délégués Suisse de l'ASSO à Reconvilier.



Presenza della Svizzera italiana Ha senso festeggiare il 'Natale'...?

La ricorrenza più celebrata nel tempo, cioè da Duemila anni, e più ricca di significati, da un profilo religioso d'impronta non solo cristiana, è il Natale inteso come Nascita di Cristo. Ogni anno, in quasi tutti i Paesi del mondo, si festeggia il Natale della Patria; ciascuno di noi, il proprio... compleanno; a scadenze più dilazionate, invece, si marcano ricorrenze e giubilei come quello per i 40 anni di **Nam**.



Le frecce indicano, sulle varie testate di **Nam** succedutesi in 40 anni, l'importanza attribuita alla Presenza della Svizzera Italiana riassuntivamente segnalata, oggi e sempre nella 1a di copertina, come: Ticino.

Siamo presenti, su queste pagine, da ormai 33 anni che, casualmente, coincidono con quelli cosiddetti 'Del Signore', perché associati alla passione e morte del Figlio di Dio. Eppure, alla drammaticità e alla sacralità di quell'evento, il cristianesimo attribuisce (con la Resurrezione) lo stesso e ancor più profondo significato di ri-Nascita; di un nuovo: Natale. Ha senso, per tornare al giubileo della rivista, festeggiarlo?

Il quesito ha una risposta ovvia: Sì! Ma ci piace svilupparla con un paio di riflessioni imperniate proprio sulla Festa nazionale svizzera del 1. Agosto, il recente Natale della Patria, che vorremmo sottolineare abbracciandone, per un istante, gli stretti legami con la tradizione, cioè con il trasmettere e tramandare (nel tempo) di un patrimonio storico.

Quella storia, che il perpetuo scorrere del tempo arricchisce di eventi sociali (nell'accezione più ampia del termine), in alternanza positivi e negativi, sempre e inevitabilmente condizionanti la nostra vita, sin dal Natale: la nascita di ciascuno. Tradizione, nella teologia cristiana, che significa (trovo nelle definizioni del termine): "verità rivelata non dalle Sacre Scritture, ma attraverso l'insegnamento dei padri della Chiesa".

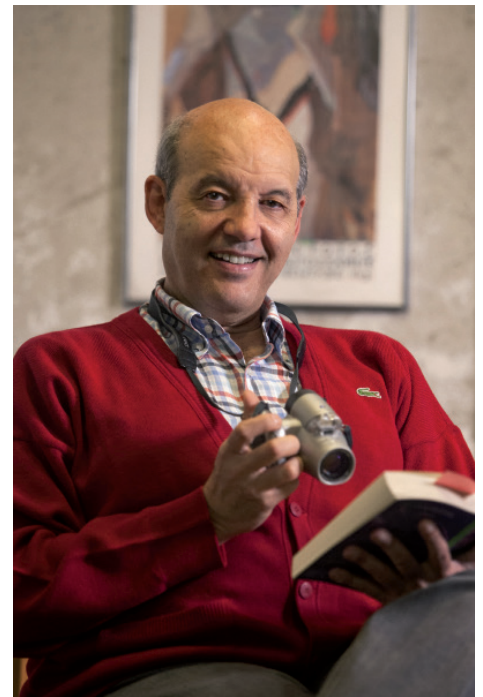
Valori e modelli esistenziali che, al di fuori del senso teologico, troviamo pure nella storia comune, in quanto costruita ogni giorno

da chi ci ha preceduto, da noi stessi e da chi ci segue e seguirà cammin facendo.

Oggi, cent'anni fa, la 1a guerra mondiale; oggi, 70 anni fa, lo sbarco degli Alleati in Normandia, che li portò, da Occidente, a liberarci dal giogo nazista; oggi, 35 anni fa, il crollo del muro di Berlino, che per quasi tre decenni non solo tagliò in due la città, ma l'intera Germania e il mondo avendo simboleggiato la spaccatura fra Est e Ovest, la Guerra Fredda che tanto fredda non fu! Ancora, oggi, nel mondo, ogni secondo è Natale.



Abbinata al 'vecchio' e al nuovo logo dell'Assu Lugano, un'altra 'presenza' editoriale che, nel passato, contraddistinse il Sud delle Alpi: la raccolta de 'Il Sottufficiale', organo mensile delle sezioni Assu della Svizzera Italiana.



L'autore, 59ne, collabora con **Nam** dal 1981; giornalista Rp/Fsg e redattore RSI Rete 1, già app auto della btrr SM gr m DCA 32 e coll spec Distr del DFG, è socio onorario Assu Lugano, di cui membro di Comitato, e già membro del CC ASSU Ticino; è pure stato promotore e presidente della Commissione coordinatrice delle Società militari ticinesi.

perché nasce un bambino; ogni 5 secondi, un bambino muore.

Tradizione o storia, come preferiamo dire: per rifletterci sopra, non basterebbe una vita; figuriamoci una circostanza come quella che ci vede ancora una volta, appunto, concentrati sui 40 anni di **Nam**, ai quali è dedicato un numero speciale ricco di contenuti.

Prima di fermarci, nella speranza di non avervi troppo tediato o distolti (con i nostri pensieri) dalle implicazioni sociali, economiche e politiche (in senso lato), che si riflettono nel significato di questa ricorrenza, prima di fermarci - dicevamo - vogliamo sottolineare che il SI di risposta al quesito iniziale assume un valore ancor più marcato nel contesto degli sforzi per 'tenere in vita' una voce aconfessionale e apartitica strettamente legata a un valore essenziale, come quello della Patria: quell'Elvezia che, appunto il 1. Agosto, ci riunisce tutti, per festeggiarne il Natale!

Sulla Presenza della Svizzera Italiana rimandiamo alle note nell'altra pagina nella lingua di Dante, unendoci coralmente con gli affezionati lettori, ne siamo certi, per formulare vivi complimenti e sinceri auguri a chi ha voluto, plasmato e ancora si prodiga per questa rivista militare. Grazie e auguri, **Nam!**

Ad majora!

Franco Bianchi

Presenza della Svizzera italiana

Semper fidelis alla rivista Nam!

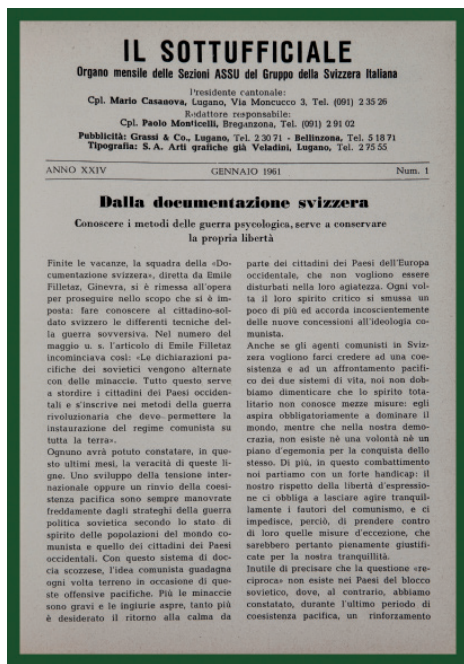
... Poco, ma sicuro! E, per sottolinearne il 40mo di fondazione, abbiamo ritenuto doveroso intervistare l'aiut suff Piergiorgio 'Mike' Donada, che fu tra i promotori della 'Presenza' svizzero-italiana su **Nam**, in tempi già allora non facili per far sentire al vasto pubblico la voce dei militari vicini all'ASSU e non solo. Voce che, pure oggi, 'passa' di rado tra i media a più ampia diffusione (stampa, radio, tv) nazionale o locale.



Come per il fratello Achille, già vicepres. centrale Assu (di cui è membro d'onore) e da 30 anni nel CC Aesor, la figura del 72ne aiut suff Mike Donada, già responsabile della sicurezza all'Ospedale Civico di Lugano, è ben nota nel nostro ambiente: pres. Assu Lugano dal 1976 all'87; pres. ASSU TI dal '91 al '97, è pres. onorario di entrambe, membro d'onore ASSU e tra i promotori della 'Presenza' svizzeroitaliana, su **Nam**.

Vogliamo partire dall'inizio?

«Fino al 1961, quando cessò le pubblicazioni, potevamo contare su 'Il Sottufficiale, organo mensile delle sezioni ASSU del Gruppo della Svizzera Italiana'. Mi piace ricordarne i consensi testimoniati dai contributi di personalità 'esterne', la ricchezza e la varietà degli articoli



Abbinata al 'vecchio' e al nuovo logo dell'ASSU Lugano, un'altra 'presenza' editoriale che, nel passato, contraddistinse il Sud delle Alpi: la raccolta de 'Il Sottufficiale, organo mensile delle sezioni Assu della Svizzera Italiana.

e il sostegno degli inserzionisti, numerosi a sostenerla con gli annunci pubblicitari. Dopo un decennio, nel '71, su iniziativa del presidente cantonale sgt Marino Pedrioli, nacque: 'ASSU Ticino, foglio mensile dell'Associazione svizzera sottufficiali Ticino'. Marino era il caporedattore e sulla testata figurava come unico collaboratore un tuo collega: Giorgio Fieschi, indicato come 'responsabile dell'ideazione e del montaggio grafico'. Pure quella, una bella avventura, ma di brevissima durata: dopo sole 5 pubblicazioni, infatti, il 'foglio' si fermò complice, tra l'altro, la partenza di Fieschi per la... Scuola reclute!

Come rimediare?

«Dal 1942, su piano nazionale, compariva Schweizer Soldat in lingua tedesca; nel 1967, fu fondato Le sous-officier romand et tessinois, per le sezioni ASSU a sud della Sarine e del S.Gottardo; nel '68, con l'entrata di Jean-Hugues Schulé nella redazione, la svolta che portò, nel '74, alla nascita di **Nam**. Nel 1981, in Ticino, pensammo a una collaborazione e fu indetta una riunione, a inizio dicembre, nel Buffet della Stazione Ffs di Bellinzona gestito, guarda caso, da Celeste Berini, già presidente cantonale ASSU TI. Vi presero parte, per la rivista, Jean-Pierre Ehrsam, Schulé e René Terry; per il DMC, Remo Lardi; per l'ASSU TI, Marino Pedrioli (pres. cantonale), Valentino Casagrande (vice), Alfredo Kammermann (pres. Bellinzona), Marcello De Gottardi (già pres. cen-

trale ASSU), il sottoscritto (pres. Lugano) e il giornalista Franco Bianchi. Fu così convenuto la rivista avrebbe ospitato una pagina di cronache, opinioni e notizie militari dalla Svizzera Italiana. Detto e, dopo il placet del CdA di **Nam**, fatto: era il 1. gennaio 1982.»

Ieri e oggi?

«Sono molto riconoscente e legato a **Nam**, che mantiene il suo prezioso ruolo di collegamento tra lettori di epoche ben diverse fra loro. È ricca di informazioni, commenti, cronache e spunti di riflessione accattivanti anche per i meno giovani, ma ugualmente interessati ai temi e alle novità militari (dossier-Gripen, docet). Cellulari, computer, tablet, tv e internet, oggi, sono indispensabili, ma le raccolte, i libri, i ritagli di stampati, gli album fotografici sono tutt'altra cosa e, come la 'nostra' rivista ormai 40ne, restano: per sempre!



ASSU Ticino, foglio mensile dell'ASSU cantonale: la bella avventura finì dopo 5 sole edizioni, quando (tra l'altro) uno dei due redattori fu chiamato alla... Scuola reclute!

Più in generale, invece, rimpiango i tempi in cui l'ASSU poteva contare su 21mila soci attivi in 137 sezioni, su piano nazionale; 3 (Lugano, Bellinzona e Locarno), quelle in Ticino; oggi, nata nel '92 la sezione Mendrisiotto e Basso Ceresio, sono 4 ma - come per l'esercito - effettivi, motivazione e partecipazione calano vieppiù. A mio parere, ne risente la coesione del nostro Paese che, ieri, esercito di milizia, ASSU e altre società cementavano.»

A proposito dei bei tempi andati..



Non è previsto dai festeggiamenti per il giubileo di **Nam**, ma noi ci proviamo ugualmente lanciando tra i nostri affezionati lettori il concorso-quiz intitolato: 'Chi riconosci, su questa foto ricordo?' Qualche indizio. Fonte: il n. 5 (l'ultimo!) del mensile ASSU Ticino, pubblicato nel 1971;

autore del 'clic' rigorosamente in bianco e nero: R. Oppizzi; riferimento: membri di comitato del Gruppo di lingua italiana, capitanati dall'allora presidente centrale ASSU aiut suff Marcello De Gottardi e dal presidente cantonale sgt Marino Pedrioli. Allora, le sezioni sudalpine erano 4: Bellinzona, Lugano, Locarno, Alta Leventina; i prefissi telefonici dei nostri erano pure 4 (091, 092, 093 e 094; lo 007 era noto solo ai... cinefili e sulla foto non c'è: ergo, non cercatelo!).

Regole di partecipazione: libera a soci ASSU e no; lettori di **Nam**; parenti, amici e sostenitori; giovani e meno (questi ultimi saranno facilitati...); termine d'inoltro delle risposte, al redattore di queste pagine: 31 dicembre 2014, allo scadere dei 40 anni di **Nam**. Auguri! PS: premi in palio, of course, nessuno.

Nam

NOTRE ARMÉE DE MILICE

Des lecteurs en Suisse romande, au Tessin et des milliers d'exemplaires en Suisse alémanique.

ET DANS TOUTES LES ÉCOLES MILITAIRES

Info, abonnements et changements d'adresse:

Nam, case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains
Tél. + fax: 024 426 09 39 ou namjhs@bluemail.ch

1400 YVERDON-LES-BAINS
Tél. 024 425 35 13
Fax 024 426 40 50



Ouvert toute l'année

Restaurant
de la
PLAGE

**Pour votre
publicité**

**Tarifs et
dates de parutions
en page 5**



Caves du Château d'Auvernier
depuis 1663

Thierry Grosjean & Cie

Propriétaire - Encaveur

CH-2012 Auvernier Tél. 032 731 21 15 www.chateau-auvernier.ch



Grands vins de Lavaux

Montreux-Vevey AOC

Etiquettes personnalisées

Albert Mamin, vigneron-éleveur, Blonay

Tél. 021 943 26 07 - Fax 021 943 26 28

info@domainebarichet.ch

www.domainebarichet.ch

JAB 1000 Lausanne 1

Votre annonce...

- * vous cherchez du personnel...
- * vous cherchez un emploi...
- * vous voulez vendre du terrain, un immeuble...
- * vous voulez vendre une voiture...
- * vous voulez vendre des produits...
- * vous voulez vous faire connaître...

*... une bonne adresse:
les pages de publicité
de «Notre armée
de milice»*

Renseignements,
délais de la remise des
annonces

Lire en page 5

**Bulletin
d'abonnement
dans ce numéro**

AP CONSULTING
André Prahin SA

**votre conseiller
immobilier**

- ACHAT
- VENTE
- ETUDE DE PROJET,
DE CONSTRUCTION
& DE FINANCEMENT
- ENTREPRISE GENERALE

Place Saint-François 2
CP 5015 - 1002 Lausanne

Tél: 021 331 29 29

Fax: 021 331 29 20

E-mail: info@apconsulting.ch

Annoncer les rectifications d'adresse
Retours et changements d'adresse:
NAM - Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains